

576

à Monsieur Potier

Hommage d'Auteur.

Paul GOBY et A. GUÉBHARD

SUR LES ENCEINTES PRÉHISTORIQUES

DES

PRÉALPES MARITIMES

Extrait des Comptes rendus de
l'Association Française pour l'Avancement des Sciences

XXXIII^e SESSION

CONGRÈS DE GRENOBLE. — 1904

PARIS
SECRETARIAT DE L'ASSOCIATION
(Hôtel des Sociétés savantes)
28, RUE SERPENTE

Bibliothèque Maison de l'Orient



135802

SUR LES ENCEINTES PRÉHISTORIQUES

DES

PRÉALPES MARITIMES

Paul GOBY et A. GUÉBHARD

SUR LES ENCEINTES PRÉHISTORIQUES

DES

PRÉALPES MARITIMES

Extrait des Comptes rendus de
l'Association Française pour l'Avancement des Sciences.

XXXIII^e SESSION

CONGRÈS DE GRENOBLE — 1904

PARIS
SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION
(Hôtel des Sociétés savantes)
28, RUE SERPENTE

MM. Paul GOBY et A. GUÉBHARD

A Grasse et Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes)

SUR LES ENCEINTES PRÉHISTORIQUES DES PRÉALPES MARITIMES [571.9(44.94)]

— Séance du 10 août 1904 —

I. — Inventaire, par A. GUÉBHARD.

1^o *But de cette publication.* — La préface nécessaire de toute étude de quelque envergure sur le curieux système de retranchements préhistoriques qui couronne les sommités de certaines parties de la France, devrait être un inventaire général et complet de ces camps, soigneusement repéré sur les parties correspondantes de la carte topographique. Mais c'est une pléiade de chercheurs qu'il faudrait pour étudier à ce point de vue spécial l'immense bande de territoire que recouvrent stratégiquement ces constructions mystérieuses : un homme seul peut tout au plus apporter un catalogue régional, et encore, à condition d'avoir parcouru dans ses moindres recoins tout le territoire et interrogé pendant des années les monts et les gens. C'est ce qu'a eu l'occasion de faire l'un de nous, accessoirement à d'autres études (1), au cours d'explorations géologiques depuis longtemps poursuivies sur la partie sud-ouest du département des Alpes-Maritimes. Et c'est ce qui a incité l'autre à reprendre un par un chacun des camps cités, afin d'établir, par une série de monographies détaillées, qui lui ont inspiré un plan général d'études, les éléments de la grande enquête dont tous les préhistoriens, et, en tête, l'éminent doyen des études méridionales, M. Cartailhac (2), souhaitent de voir la synthèse se réaliser, par la coordination des efforts éparpillés et la systématisation d'études nouvelles, qui ne devront plus se contenter d'être uniquement superficielles, mais demander à des fouilles approfondies la clef des problèmes depuis si longtemps irrésolus.

Toute tentative exclusivement bibliographique, ainsi que celle qu'a faite M. Prosper Castanier dans sa *Provence préhistorique et protohistorique* (t. I,

(1) A. GUÉBHARD : *Carte géologique de Saint-Vallier-de-Thiey* (A.-M.), A. F. A. S., XXIII, pl. VI (1894). — *Carte géologique de Mons (Var)*, Bull. de la Soc. d'Études scientif. de Draguignan, XX, 2 pl., 1897. — *Carte géologique d'Escagnolles* (A.-M.), Assoc. fr., XXIX, pl. IV (1900). Dans ces cartes, ainsi que dans toutes les publications à grande échelle du même auteur, un signe spécial indique l'emplacement des enceintes.

(2) Bull. de la Soc. d'Anthropologie (5), III, 610 ; 19 juin 1902.

pp. 143-192. Marseille, 1893), demeure, malgré tous ses mérites, entachée du vice rédhibitoire d'inexactitude, inévitable à qui prétend pointer, sur la carte, surtout à petite échelle, des localités qu'il n'a point vues. Rien n'est difficile comme un repérage exact, et si j'y ai atteint, en reportant sur la Feuille de Nice, au 1/320.000 du Service géographique de l'armée, les quatre-vingt-cinq camps environ (près du triple de ce qu'a connu Castanier) retrouvés sur mes minutes cadastrales à très grande échelle, notés au cours de dix-sept années d'explorations, qui ne peuvent guère avoir laissé échapper grand'chose que sur leurs extrêmes confins, je m'estimerai heureux d'avoir posé le premier jalon d'une chaîne qui, partie d'un des points reconnu comme des plus intéressants, ne tardera pas, je l'espère, à s'étendre au loin avec la même rigueur.

D'ores et déjà, pour l'est du département, le précieux concours est assuré de M. V. de Cessole, le distingué président de la section des Alpes-Maritimes du Club Alpin français, et il n'y a pas de doute qu'avec sa vaillante légion, donnant un exemple qui ne manquera pas d'être suivi, il n'arrive à ajouter de nouveaux noms aux trente (au lieu de dix qu'a marqués Castanier) que j'ai pu relever dans les auteurs, mais que je ne me suis pas risqué à pointer sur la carte, faute d'indications suffisantes.

Au delà de la Roya, jamais il n'a été fait mention d'aucun de ces camps, souvent appelés *Ligures*, et le superbe ouvrage de M. Issel : *Liguria geologica e preistorica*, (Genova, 1892, 2 vol. gr. in-8° atlas de 30 pl. et carte géol. en 2 f^{lles}) n'y fait même pas la moindre allusion. Faudrait-il donc voir là une justification ethnique, à laquelle il ne semble pas que personne ait jamais pensé, de la frontière politique actuelle des deux nations-sœurs ? A l'ouest, pour le département du Var (dont le N.-E. ne m'a presque rien fourni), M. Z. d'Agnel, auteur d'une très intéressante étude de deux de ces camps (1), a bien voulu me donner une carte où sont marqués, avec une exactitude qui ne doit rien laisser à désirer, tous les camps signalés jusqu'à ce jour dans cette région. En m'adressant à tous les archéologues du département, et utilisant les notes inédites, obligeamment communiquées, de feu H. Segond, notaire à Draguignan, j'ai déjà enrichi la carte du département de presque autant de points que celle du seul arrondissement de Grasse. C'est déjà plus du sextuple de Castanier, quoique sûrement encore insuffisant.

Du côté de Marseille, nul doute que, sous l'impulsion de M. Vasseur, le raccord ne se fasse aussi sûrement, et comme il est connu que, dans la vallée du Rhône, les observateurs ne manquent pas, il est vraisemblable qu'ils ne feront pas défaut non plus du côté du Languedoc, si une impulsion centrale les y va provoquer. Mais c'est cette impulsion qu'il faudrait pour

(1) *Esquisses d'archéologie préhistorique* (Bull. Soc. Et. scient. de Draguignan, XXIII, 523-535. 1900).

arriver à donner à la question le caractère national (en attendant qu'international) (1) qui, seul, la pourra faire sortir de l'ornière. Ne serait-ce point un beau rôle, pour une Société telle que l'*Association française*, que de devenir ce centre nécessaire de ralliement, et, au besoin, de stimulation active?

2° *Bibliographie*. — Même les plus détaillées d'entre les études consacrées à ces camps sont toujours très insuffisantes : souvent il ne s'agit que d'une mention ; rarement il y a un dessin.

Voici cependant la bibliographie aussi complète que possible, quant à la région que nous avons nous-même explorée, depuis le Var jusqu'à l'Artuby (2). Les chiffres entre crochets permettront, répétés à la suite du nom de chaque camp, de référer à l'auteur qui l'a décrit le premier ou seulement cité.

[1] NOYON. — Statistique du département du Var, pour l'année 1846.

[2] CERQUAND. — Les monuments de l'âge de la Pierre dans le département des Alpes-Maritimes. *Mém. de la Soc. des Sc. nat. de Cannes*, I, 31-34. — 1870.

[3] CHAMBRUN DE ROSEMONT. — Étude préliminaire sur les antiquités antérieures aux Romains dans le département des Alpes-Maritimes. *Gr. in-8°*, 16 p. Nice, 1874.

[4] J.-B. BOURGUIGNAT. — Monuments mégalithiques de Saint-Cézaire. *Mém. Soc. Sc. nat. de Cannes*, V, 226. — 1875.

[5] D. OLIVIER. — Sur les antiquités préhistoriques des environs de Saint-Vallier-de-Thiery. *Matér. p. l'hist. primit. de l'homme* (2) VI, 136. — 1875.

[6] E. BLANC. — Les fouilles de la Tourraque, près Vence (A.-M.). *Bulletin monumental* de 1876, n° 3, in-8°, 16 p., 4 pl.

[7] P. SÉNEQUIER. — Les anciens camps retranchés des environs de Grasse. *Ann. Soc. L. Sc. et A. des A.-M.*, IV, 141-152, 2 pl. — 1877.

[8] Id. — *Ibid.*, VII, 143-167. — 1880.

[9] Id. — Excursions archéologiques aux environs de Grasse. *Ibid.*, VIII, 194-208. — 1882.

[10] Id. — *Ibid.*, X, 397-409. — 1885.

[11] C. BOTTIN. — Note sur quelques monuments préhistoriques des Alpes-Maritimes. *Ibid.*, VIII, 167. — 1882.

[11 a] Id. — Mémoire (*inédit*) sur l'homme-préhistorique aux environs de Saint-Vallier-de-Thiery, couronné par la *Soc. des L. Sc. et A. des A. M.* — 1891.

[12] MARCELLIN CHRIS. — Notice sur un ancien camp retranché situé sur le plateau de Roquevignon, près Grasse. *Ibid.*, VIII, 44-47, pl. I-II. — 1882.

(1) Un ouvrage des plus importants à ce point de vue vient d'être publié par le docteur C. Marchesetti *I Castellieri preistorici di Trieste della regione Giulia* (Atti del Mus. civ. di Storiat. nuov ser t. IV, 206, p. 23 pl., 4 carti ; 1903), dont plusieurs centaines ont été relevés dans une région relativement restreinte, avec photographies, plans et coupes, qui démontrent l'identité absolue de ces *Castellieri* avec les *Castellaras* de Provence, et, par conséquent, l'impossibilité qu'il ne s'en retrouve pas un nombre équivalent, au lieu des quatre ou cinq cités, dans toute l'Italie, pour rétablir la connexion.

(2) Il est à noter qu'en 1869 l'*Annuaire des Alpes-Maritimes*, en donnant une liste des « anciens *castrums* désertés et de quelques anciens noms de communes du département » ne cite pas un seul de nos *castellaras*.

- [13] Id. — Recherches sur la civilisation néolithique dans les Alpes-Maritimes. *Bull. de la Soc. d'Ét. scient. de Draguignan*, XIX, 96. — 1893.
[14] Id. — La Sarrée et la grotte de Magagnosc. *Ibid.*, XXI, 49. — 1897.
[15] P. CASTANIER. — La Provence préhistorique et protohistorique, I, 170-189. 1 carte en couleurs. — 1893.

Ajoutons, pour l'est du Var, ou comme récapitulations :

- [16] F. BRUN. — Nice et Cimiez, *Ann. Soc. L. Sc. et A. des A.-M.*, IV, 453. — 1877.
[17] Id. — Description des découvertes faites à l'emplacement de l'ancienne cité romaine de *Cemenelum*, *Ibid.*, VII, 467, pl. II. — 1881.
[18] Id. — Le Bibelot, *Ibid.*, VIII, 27. — 1882.
[19] T. DESJARDINS. — Les camps retranchés des environs de Nice. *Bull. Soc. Niçoise des Sc. nat.* (1) IV, 164-179, 2 pl. — 1879.
[20] ÉMILE RIVIÈRE. — Nouvelles recherches dans les Alpes-Maritimes. *A. F. A. S.*, IX, 622. — 1880.
[21] J.-B. ANDREWS. — Nomenclature des camps préhistoriques trouvés dans l'est du département des Alpes-Maritimes. *Ann. Soc. L. Sc. et A. des A.-M.*, VIII, 272-3. — 1882.
[22] ÉMILE CAMAU. — Celtes et Ligures en Provence, p. 171. *Broch. in-8°*. Chamerot et Renouard, éd. — Paris, 1900.

3^o *Liste des camps observés par A. GUÉBHARD entre le Var et l'Artuby.*

Département des Basses-Alpes.

COMMUNE D'EOULX

Néant.

Département du Var.

COMMUNES DE BRENON, CHÂTEAUVIEUX, LA MARTRE, BARGÈME, COMPS (moitié orientale), BROVÈS, LA ROQUE-ESCLAPON, LA BASTIDE.

Néant, quoique des poteries sûrement néolithiques aient été recueillies par M. P. Goby en divers points, notamment à Châteaueux et au pied du versant sud de la montagne de Brouis, entre Bargème et La Bastide.

COMMUNE DE MONS.

1. — *Le Villars*, grande et belle enceinte double, dans une position encaissée tout à fait exceptionnelle, sur une très faible éminence de calcaire blanc tithonique, au fond d'un cul-de-sac de hautes montagnes, ouvert uniquement vers l'est.

2. — *La Faou*, poste-vigie du précédent, sur une haute crête oxfordienne.

Département des Alpes-Maritimes.

COMMUNE DE SÉRANON.

3. — *Briore* (1), haut poste portlandien.

4-5. — *Collets des Combes* (1), deux postes sur Portlandien, commandant l'entrée des vallées de Caille et Séranon.

6. — *Frontignac ou le Clédar* [8], triple enceinte elliptique, sur promontoire de calcaire blanc portlandien.

COMMUNE DE CAILLE.

Néant.

COMMUNE D'ESCRAGNOLLES.

7. — *Les Rougières* [8], demi-enceinte calloviennne, mal conservée, sur une éminence qui tire son nom des amas de rocs qui l'entourent et non, comme dit Sénequier, des chênes rouvres, qui ne paraissent pas y avoir jamais existé.

8. — *Conrouan (camp rouman)* ou le *Mounjoun* [8], sur Oxfordien-Séquanien ; très belle enceinte en semelle de soulier, assez bien conservée, avec chambre en grandes dalles dans le mur ouest. (Voir plus loin, *fig. 1*).

9. — *Cogolin* [8], bas poste à quatre murailles ruinées, sur Portlandien.

10. — *La Collette*, petit poste intermédiaire, à trois côtés de rectangle, établi en contre-bas, sur un cret néocomien, à l'origine du vallon de Germe Gambetto.

11. — *Grangasse*, traces insignifiantes, sur un cap de brèche d'éboulis.

12. — *Castellas* (improprement dénommé *de la Collette* par Sénequier) [8], grande enceinte elliptique, double au sud, quadruple au nord, sur Portlandien, au voisinage du calcaire à silex virgulien. De nombreuses grottes situées aux alentours ont fourni d'importantes récoltes à MM. É. Rivière (2), C. Bottin (3) M. Chiris (4), etc.

13. — *Collet des Pins de Rouyère* [11 a], enceinte bien conservée, sur une éminence bathonienne, au milieu de la vallée supérieure de la Siagne.

14. — *Cavalet* [11 a], entre la Siagne et la Siagnole dite de la Pale, un des coins les plus sauvages et les moins accessibles de la région.

COMMUNE DE SAINT-CÉZAIRE.

15. *Camplong* [1] [7], ainsi dénommé (5) non à cause de sa forme, comme opine Sénequier, mais à cause des *champs longs* seuls cultivables au voisinage, le long

(1) Je dois la connaissance de ces trois postes à l'obligeance de M. le Dr D. Olivier, de Caille, qui, dans les tranchées recoupant l'un des *collets*, trouva, auprès d'une incinération de cadavre enfantin, un anneau en bronze épais à chaton, et deux épingles en bronze, dont une émaillée.

(2) *Les Baumes de Bail et la Grotte Saint-Martin* (Associat. fr., XVII, 388-397, pl. X. — 1888).

(3) *Notes sur quelques monuments préhistoriques des A.-M.* (Ann. Soc. L. Sc. et A. des A.-M., VIII, 155-177, pl. V-XII). — 1882.

(4) *Les grottes préhistoriques de Saint-Martin* (Ann. Soc. L. Sc. et A. des A.-M., VIII, 249-240 ; pl. XV-XIX. — 1883). — *Mém. sur un tumulus néolithique à la Collette d'Escragnoles*, in-12, 9 p., 1 pl. — Draguiignan, 1889.

(5) Ce nom fournit un exemple topique de l'inconvénient qu'ont les compilations purement bibliographiques et les cartes dressées en chambre. L'auteur qui, à ce point de vue, a produit l'œuvre la plus méritoire, Prosper Castanier, a placé sur sa carte un *Camplong* sur le territoire de Mons, tout en ne faisant, et pour cause, aucune allusion au camp lui-même, dans son texte. C'est que la carte d'État-major inscrit, en effet, par là, un *Camplong*, nom de quartier, dû à la reproduction, sur la rive droite de la Siagne, des conditions géologiques qui, sur la rive gauche, ont produit, au milieu des rochers, le *Champ long* de Saint-Cézaire, au dessus duquel se dresse le camp, pas plus long qu'un autre, dit de *Camplong*.

Le malheur est que rien ne fait bouler de neige comme l'erreur. M. Bérenger-Féraud, qui, dans sa *Campagne de Marius* en Provence (gr. in-8° de 552 p., 3 pl., p. 34. — Paris, 1895), publie, d'après la carte de Castanier, quelques considérations sur ces fortifications primitives, qu'il appelle *oppida celto-*

d'un étroit synclinal tertiaire. Grande enceinte très complexe, mais plutôt arrondie que longue, dominant, de l'angle d'un vaste plateau bathonien, les gorges et les plateaux des deux rives de la Siagne.

16. — *Sargier* [1] [7], deux petits cercles concentriques, sur Bathonien inférieur : relai d'intercommunication entre Camplong et la vallée d'Escragnolles.

17. — *Font Bourdouos*, trois côtés en carré, vigie inférieure de Camplong, sur Virgulien à silix.

18. — *La Capelle* ou *Camp Subeyra*, [11 a] autre vigie inférieure, important poste d'eau, à murs triplés, sur un bas promontoire tithonique.

19. — *Mauvans* [1] [4] [7], belle enceinte, sur Bathonien inférieur et brèche pontienne, décrite plus loin par M. Paul Goby (Voir *fig 5.*)

COMMUNE DE SAINT-VALLIER-DE-THIEY.

20. — *Mauvans* [1] [7] [11 a], petit poste satellite, proche annexe du précédent, sur Bathonien moyen.

21. — *Baou Roux* [11 a], rudiments de poste sur un sommet synclinal kimeridgien, entre Ponadiou (1) et la grotte des Deux Goules (2).

22. — *Le Puet* ou *Baou de la Mouto* [11], rudiments peu importants, sur Callovien ; sentinelle avancée des postes suivants sur la vallée de la Siagne.

23. — *La Faye* [11], rudiments de murs au milieu de bancs verticalement dressés de dolomies bathoniennes, dont les interstices ont fourni à M. Bottin des fouilles fructueuses (*loc. cit.*, pl. X-XII).

24. — *La Tourré* ou *Camp Saint-Hubert* [7] [11], très belle enceinte triple, en demi-ovale au bord d'un abrupt bathonien, avec grand mur détaché à l'est, placé en travers de la crête comme l'arrière d'une selle ; d'où, pour le quartier, le nom de *Douo de l'Âi* (dos de l'âne). Ruines d'une chapelle.

25. — *Les Listes* [11 a], un des plus hauts postes de la région, point 1440, sur la lèvre inférieure portlandienne du synclinal crétacé du Thiey.

26. — *Le Mortier* [8] [11], appelé par M. Bottin *Roque Durand*, du nom d'une grosse roche voisine (*Roca dura*), au-dessous de laquelle il fouilla une grotte à riche mobilier.

27. — *Castellaras de La Malle* [7], grande enceinte tithonique, remarquablement conservée, figurée par Sènequier (Voir plus loin *fig. 2.*)

28. — *Paracou*, restes peu importants sur la crête bajocienne, dominant du nord, la combe de Feissolade.

29. — *Chèvre d'or* [11 a], restes de murs préhistoriques autour d'importantes ruines plus récentes, mais encore inderminées, sur la crête bajocienne

lygiens, cite, au lieu de Camplong, un *Camp de Mons*. Et, comme rien *a priori* (bien au contraire) ne rendait invraisemblable l'ancienne existence d'un camp sur l'actuel emplacement du village de Mons, il m'a fallu, pour trouver la filière de l'erreur et me persuader que je n'avais pas fait d'omission à cet égard, perdre un temps qui eût été mieux employé à autre chose.

Si, sur une carte au 1/500.000, une erreur de 2 millimètres (et il n'en manque pas de plus fortes sur la carte de Castanier) représente 4 kilomètre, une erreur d'une lettre, dans l'écriture, peut mener encore bien plus loin. D'un camp voisin de Saint-Vallier (voir la description de P. Goby) dit cadastralement *Collet Assout*, feu Sènequier a fait d'abord *Castéou Vassou*, puis M. Émile Rivière *Castel Vossou*. Et c'est sous ce nom méconnaissable qu'il est, depuis lors, toujours cité.

L'exactitude n'est pas seulement indispensable aux sciences dites *exacres* : l'exactitude est le point de départ de toute science, et tout manquement risque de nuire, au lieu d'aider à la vérité.

(1) A. GUÉBARD : *Ponadiou* (*Bull. C. A. F. des A.-M.* XVI, 115-139, 4 pl. — 1896).

(2) ÉMILE RIVIÈRE : *La grotte des deux Goules* (*Association française*, XVIII, 456-61. — 1889).

de Cavagne, dominant, du Sud, la combe de Feissolade (1). M. Bottin y trouva une pièce d'argent sarrazine.

30. — *Camp Carbonnel* [11], petit poste inférieur, avec fossé, sur un promontoire virgulien de la *Barre des Aréniers*.

31. — *Collet Assout* (*Castéou Vassou* de Sénequier, *Castel Vosso*n, d'É. Rivière), [7], belle enceinte sur Séquanien, décrite ci-dessous par M. Paul Goby (*fig. 6, 7*),

32. — *Castel Abraham* (*à bram*, à cris) [7], jolie enceinte portlandienne. poste intermédiaire entre la précédente et le n° 35.

COMMUNE DU TIGNET.

33. — *Collebas*e ou *l'Éouvière* [9], grande enceinte sur un à-pic bajocien.

34. — *Camp dei Corpatas* (des corbeaux) [11 a], enceinte à mur médian, sur la même crête que la précédente.

COMMUNE DE CABRIS.

35. — *L'Audide* [2] [7], triple ovale très important, sur Portlandien, entourant le Signal de Cabris (point 789 mètres).

36. — *Stramousse* (et non *Estra-mousse* comme écrit Sénequier) [9], demi-cercle sur dolomie infraliasique à l'extrémité d'un singulier chapelet de collines arrondies.

COMMUNE DE GRASSE.

37. — *Roquevignon* [12], beaux restes sur crête bajocienne, figurés par M. M. Chiris.

38. — *La Marbrière*, indices d'un petit poste, sur Bajocien.

39. — *Saint-Christophe*, vagues traces au sud de la ferme de ce nom, sur Bathonien inférieur.

40. — *Peyloubet* [8], couronnement bajocien d'une colline infraliasique, cité pour la première fois, comme « ruine celtique », par Edmond Blanc (2).

COMMUNES D'OPPIO, CHÂTEAUNEUF.

Néant.

COMMUNE DU ROURET.

41. — *Le Bois* [8], sur la lèvre relevée d'un haut synclinal bathonien. Description ci-dessous par M. Paul Goby (*fig. 3 et 4*).

42. — *Castellas* [8], poste bas, sur dolomie infraliasique.

COMMUNE DE ROQUEFORT.

43. — *Les Tours* [8], camp rectangle sur Portlandien, extrême poste sud, caractérisé, comme *les Laves* de Caussols, par des sortes de bastions carrés aux quatre angles.

44. — *Camptracier* [8], en demi-ellipse sur abrupt portlandien.

(1) P. SÉNEQUIER : *Saint-Vallier*, pet. in-8° de 85 p. Grasse, imp. Crosnier. 1891.

(2) *Épigraphie antique de l'arrondissement de Grasse* (*Ann. Soc. L. Sc. et A. des A.-M.*, V, 336. — 1878).

COMMUNE DE TOURRETTES-SUR-LOUP.

45. — *Le Muras* ou *Casteou dei Gaï* [3] [6] [9], solide avant-poste carré sur Portlandien.

46. — *Le Puy de Naouri*, grand poste supérieur, à double ellipse et tumulus central, dominant la Tourraque, mais ignoré d'Ed. Blanc, étant dissimulé sur le large dos d'un anticlinal oxfordien.

47. — *La Tourraque* [6], jolie enceinte avec tumulus-vigie, sur dolomie bathonienne; figurée par Edm. Blanc.

48. — *Les Clapières*, haut poste, sur dolomie bathonienne.

49. — *Le Pic de Courmettes*, un des belvédères les plus importants de la bordure des hauts plateaux; grande et belle enceinte sur Bathonien inférieur.

COMMUNE DU BAR.

50. — *La Sarrée* [8] [13] [14], une des plus importantes stations de la région, comme étendue, sur abrupt bajocien.

51. — *La Séougo* [11 a], petit poste extraordinairement placé sur un îlot de la barre bathonienne, détaché par une diaclase, formant un profond fossé naturel.

52. — *Bas Montet occidental* [11 a], point 1235 de la barre de La Malbe, inexactement rejetée à 1 kilomètre au nord par le figuré de la carte d'État-major au 80.000^e. Mur doublé. Restes des constructions intérieures.

COMMUNE DE GOURDON.

53. — *L'Aire de Gourdon* (1), au col tithonique séparant les vallées de l'Embarnier et de La Malle.

54. — *Collebasse* [8], enceinte à très gros blocs oxfordiens, compliquée d'adjonctions en maçonnerie, sans doute au moyen âge, comme l'attestent les ruines voisines de l'abbaye de Saint-Vincent et la trouvaille de tout un cimetière de cette époque, ainsi que d'une forge, observés sur le tracé même de la route, le 16 octobre 1887, par M. Guébard.

55. — *La Combe* [8], petit poste sur Portlandien, dominant la rive droite du ravin du Réal.

56. — *Piboou*, double enceinte portlandienne, avec cahute à son extrémité Est, pour les tirs au canon de la Sarrée.

57. — *Collet des Escavuires*, sur Portlandien, peu à l'O. du précédent.

58. — *Haut Montet*, un des postes importants de la région; signal 1335; sur Callovien.

59. — *Bas Montet oriental* [11 a] avant-poste du précédent, sur les dolomies supra-bathoniennes dominant l'Embarnier.

60. — *Embarnier* [10], au pied des deux précédents, sur Portlandien.

61. — *Pierrefeu* [7], sur Virgulien à silex, au haut de la gorge séparant Gourdon de Caussols.

(1) Ce camp, assez dissimulé, m'a été signalé par mon ami M. Augustin Merle, propriétaire de la plus grande partie de la vallée de La Malle et de la Montagne du Montet.

COMMUNE DE CAUSSOLS.

62. — *Bastiar* [2], sur dolomie bathonienne et brèche d'éboulis couvrant un haut palier crétaé.
63. — *L'Adrech*, jolie petite enceinte complète sur crête oxfordienne.
64. — *Villevieille*, [11 a] traces d'enceinte, autour de ruines du moyen âge (1), sur une éminence de brèche d'éboulis au N.-E. du Château du Fanguet.
65. — *Colle des Maçons* [11 a], très haut poste bathonien (point 1415) assez mal conservé.
66. — *Les Laves* [11 a], enceinte de forme carrée, peu commune, avec bastions aux angles. Nombreuses traces d'occupation romaine, d'après M. C. Bottin.

COMMUNE D'ANDON.

- 67-68. — *Barlet* [10] [11 a], deux petites enceintes sur crête portlandienne et virgulienne, inexactement citées par Sénequier comme manquant de correspondances, car elles communiquaient, par le *Mortier*, d'une part, et par Caussols de l'autre, avec tout le littoral.
69. — *Baoussa claussa* [11 a]. D'après M. Bottin, station gallo-romaine élevée sur l'emplacement d'une enceinte préhistorique.
70. — *Cabreiret*, traces de poste sur le haut sommet oxfordien coté 1437.
71. — *La Selle* [9], petite enceinte circulaire, partiellement doublée, avec gros tumulus central, sur Portlandien.
72. — *Castellaras de Thorenc* [11 a] ruine médiévale, sur Kimeridgien à silex, ancien emplacement d'une enceinte, d'après M. Bottin.
73. — *Taurigna*, rudiments d'enceinte oxfordienne, avec gros tumulus.

COMMUNES DE GRÉOLIÈRES, CIPIÈRES, COURMES, VENCE, LA GAUDE
et CANTON DE CAGNES.

Néant. Mais il semble vraisemblable que, sur le territoire de Gréolières, quelque poste devra être retrouvé, intermédiaire entre la vallée des Thorencs et celle du Loup. D'autre part, il est presque certain que les importantes ruines de *castrum* (2) romain (?) qui couronnent, au nord de Vence, les crêtes oxfordiennes du Baou des Noirs et du Baou des Blancs, ont dû prendre la place d'anciens postes mégalithiques. Et combien de villages actuels, Cagnes, par exemple [22], n'occupent-ils peut-être pas l'emplacement d'un camp préhistorique? A noter cependant :

74. — *Peymia*, petit poste de haut plateau oxfordien, en dessous du premier grand lacet de la route de Vence à Coursegoules.

COMMUNE DE SAINT-JEANNET.

75. — *Baou de Saint-Jeannet*, gros mur en travers du haut promontoire abrupt de Portlandien.
76. — *Baou de La Gaude*, grande enceinte et système complexe de murs et fossés sur un promontoire oxfordien, accidenté de dolines.
77. — *Castel-Bresson*, sur le dernier promontoire jurassique. A vérifier.

(1) Signalées à la *Société des L. Sc. et A. des Alp.-Marit.*, le 6 décembre 1898, par M. A. Guébard.

(2) EDM. BLANC : *Notice sur l'Épigraphie romaine de Vence et de ses environs* (*Mém. Soc. Sc. nat. de Cannes*, IV, p. 427. — 4874).

COMMUNE DE GATTIÈRES.

Néant.

COMMUNE DE CARROS (incomplètement visitée).

78. — *Les Mares*. Belle enceinte complète sur Bajocien ; mais aperçue seulement à distance, reste à vérifier.

COMMUNE DE COURSEGOULES.

79. — *Niron*, jolie enceinte séquanienne, dominant le vallon de Vescagne.

80. — *La Courtine*, sur l'Oxfordien de la crête méridionale surbaissée du Cheiron.

COMMUNE DE BEZAUDUN.

81. — *Le Gourbel*, toute petite enceinte sur Bajocien, à la naissance orientale du Cheiron.

82. — *Le Puy*, petit poste bas, sur Portlandien.

83. — *Le Suy*, sur la crête portlandienne du regard nord du massif du Cheiron.

COMMUNE DE BOUYON.

84. — *Champ Pélas*. Rudiment de grande enceinte double, sur Séquanien supérieur.

85. — Petit poste avancé du précédent, sur Oxfordien, avec dolmen et avenc voisins.

COMMUNE DU BROC.

Non visitée dans ses hauts parages.

4^o *Liste des camps cités par divers auteurs, à l'est du Var.*

COMMUNE DE LA ROQUETTE.

1. — *La Fubia* [11], sommairement décrit, ainsi que le suivant, par M. C. Bottin.

COMMUNE DE LEVENS.

2. — *Castéou vieil* ou *Collet des Pagans* [11].

COMMUNE DE CHATEAUNEUF.

3. — *Mont Macaron* [3] cité par de Rosemont.

COMMUNE D'ASPREMONT.

4. — *Mont Chauve* [3] probablement détruit aujourd'hui pour l'emplacement du fort.

5. — *Saint-Sébastien* [3] sur le flanc sud du Mont Chauve.

6. — *Mont Barri* [3].

COMMUNE DE NICE.

7. — *Cimiez* [16] [17], figuré par F. Brun, visité par le Congrès Archéologique de 1867.

8. — *Le Château* [16], mentionné par F. Brun, quoique P.-L. Datta, dans sa *Dissertazione istorica sul castello di Nizza* eût assuré, en 1843, que « dalla fondazione di Nizza al finire del secolo X, non si ha cenno che sul Castello vi esistesse fortificazione alcuna. »

COMMUNE DE VILLEFRANCHE.

9-10. — *Mont Pacanaglia* [3] [18] [19], triple enceinte très ruinée, visitée par Desjardins, qui en observa une autre, à 200 mètres de distance, sur le flanc ouest, de forme carrée.

11. — *Cap Ferrat* [19] restes déjà presque disparus en 1879.

COMMUNE D'EZE.

12. — *Mont Bastia* [19], probablement celui qui est inscrit comme *Mont Bastide* sur les cartes d'État-major, et sous cette dénomination, assimilé par F. Brun [17] au *Castrum Avisionis* des Romains.

13. — *Mont Leuza* [22].

COMMUNE DE LA TURBIE.

14. — *Colle del Castello* [19]. Belle enceinte décrite et figurée par Desjardins.

15. — *Bourdine* (?) [21]. Camp cité par Andrews comme couronnant les rochers qui surplombent le Cap d'Ail.

PRINCIPAUTE DE MONACO.

16-17. — *Mont des Mules* [19]. Remarquable enceinte à bastions, visitée, par de Rosemont, en 1874, en même temps qu'une autre toute petite, à 150 mètres à l'ouest, formant au bord de l'abrupt trois côtés de 11×6 mètres. Peut-être est-ce la même que celle qui m'est signalée par un archéologue de Monaco, M. Schmitt, sous le nom de :

18. — *Butte du Revare* ou *dei Moneghetti*, au-dessus d'une carrière exploitée.

COMMUNE DE ROQUEBRUNE.

19. — *Val fenouil* [21], sur le versant ouest du Mont Gros.

20. — *La Vigne* [21], sur le versant est du même mont.

21. — *Mont Gros* [21], au sommet du mont.

22. — *Maison de Millo* [21], sur le versant nord du Mont Gros.

23. — Traces de plusieurs enceintes, sur le sentier se dirigeant de la dernière citée vers le Col de Guerre.

24. — *Puymenerga* [21].

25-26. — *Fouracca* [21], deux enceintes, l'une au sommet du mont, l'autre sur le flanc est.

27. — *Camp Ricard* [21], magnifique camp, assure Andrews.

COMMUNE DE SAINTE-AGNÈS.

28. — *Siricocca* [21] au sommet du mont (1085 mètres).
29. — *Montorso* [21], près de Castillon (1240 mètres).

COMMUNE DE LA TRINITÉ.

30. — *Revel* [22], gros murs qualifiés de « cyclopéens » in *Mém. Soc. Antiq.*, XXI, 301.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

Chaque point représente l'emplacement rigoureusement reconnu d'un des camps de la liste, avec son numéro. Mais comme la limite des explorations a été omise à la gravure, je tiens à spécifier que, m'étant arrêté à l'E. au Var, au N. au Chevron, au cours supérieur de l'Artuby et à la route de Seram à Castellane, à l'octave S. au cadre de la carte ; si je puis affirmer qu'il n'y a presque sûrement pas de camps dans tout l'angle S.-O., je ne saurais en dire autant de toute la région du N., où cependant je ne sache pas qu'il y en ait eu jamais de signalés.

ÉTUDE DES CAMPS

PAR

Paul GOBY

I. — ÉTAT DE LA QUESTION.

1^o *Historique*. — Tous les auteurs qui se sont occupés des enceintes à gros blocs, ont aussi essayé d'en rechercher les origines.

Pour ne parler que de notre région, Noyon (1), dès 1846, citant une description du docteur Lorrein de Saint-Cézaire, les qualifiait de *Camps druidiques des Gaulois*.

Plus tard, en 1874 (8 avril), de Chambrun de Rosemont (2), et en 1875 (10 mai), Sènequier (3) les attribuaient aux *Oxybiens*.

En 1879 (29 mars), Desjardins (4) conjecturait pour *une nation puissante de race pélasgique et déjà avancée en civilisation*.

En 1893, M. Marcellin Chiris (5), chercheur des plus heureux, les jnge de *civilisation néolithique* et M. Castanier (6), la même année, les dit *ligures et non gaulois*.

Enfin, en 1900, M. E. Camau (7) opine pour des *tribus ayant habité la Celto-Ligurie*, tandis que, au voisinage de notre région, M. J. de Saint-Venant (8), qui a étudié plus spécialement les enceintes du Gard, voit de bonnes raisons pour attribuer la construction de ces dernières aux Volques Aréco-

(1) NOYON : *Statistique du département du Var, 1846*, p. 272, in-8° Draguignan.

(2) DE CHAMBRUN DE ROSEMONT : *Étude préliminaire sur les antiquités antérieures aux Romains dans le département des Alpes-Maritimes* (Rapport présenté à la Sorbonne, le 8 avril 1874). Gr. in-8°, 16 pl. Nice, 1874.

(3) SÈNEQUIER (P.) : *Les anciens camps retranchés des environs de Grasse* (*Ann. de la Société des Lett., Scienc. et Arts des Alp.-Marit.*, t. IV, 1877, p. 441, monographie datée du 10 mai 1875).

(4) DESJARDINS : *Les camps retranchés des environs de Nice dans le département des Alpes-Maritimes* (*Bul. de la Société Nîçoise des Sciences nat. et hist.* Imp. Cauvin-Empereur, 1879, t. IV, p. 164, 2 pl.; pour la citation, p. 178).

(5) CHRIS (M.) : *Recherches sur la civilisation néolithique dans les Alpes-Maritimes* (*Bull. de la Société d'études scientifiques et archéol. de la Ville de Draguignan*, t. XIX, p. 96. Imp. Latil, 1893).

(6) CASTANIER (P.) : *La Provence préhistorique et protohistorique*. Imp. Flammarion, p. 150. Gr. in-8°, 1893.

(7) CAMAU (E.) : *Celtes et Ligures en Provence, 1900*. Typogr. Chamerot et Renouard, Paris.

(8) J. DE SAINT-VENANT : *Antiques enceintes fortifiées du midi de la France* (*Extr. des C. R. du Congrès international d'anthrop. et arch. préhistoriq.*, XII^e Session, Paris 1900).

J. DE SAINT-VENANT : *Les derniers Arécomiques. — Traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône et spécialement dans le Gard* (*Extr. du Bulletin Archeologique*, 1897, 37 p., 2 pl.).

miques. Il note que nombre d'entre elles ont livré, entre autres reliques, « des objets appartenant à des types bien classiques des époques de La Tène ».

2° *État actuel de la question.* — En somme, et pour l'instant, de toutes les observations antérieures — recherches et fouilles isolées — il ne peut encore rien être dégagé de très positif, sur l'ensemble de ces constructions.

A quelle époque exacte doit-on les faire remonter? Sont-elles toutes contemporaines? Quelle race les a construites primitivement? Quelle civilisation y avait-il à ce moment? Un seul peuple ou plusieurs s'y sont-ils succédé? Contre qui ont-elles été édifiées? A quel moment paraissent-elles avoir été *historiquement* abandonnées? Toutes ensemble, ou, plutôt, peu à peu? Autant de questions, auxquelles il n'a pas été répondu et qui devront être étudiées sous le triple rapport chronologique, ethnique et d'industrie.

On semble incliner, il est vrai, à attribuer ces constructions aux Ligures; mais encore faudrait-il d'abord préciser ce que l'on entend exactement par ce mot. Est-ce dans le sens *ethnique* comme représentant une race pure caractérisée, ou simplement dans le sens *géographique* comme représentant les habitants divers et successifs d'une région particulière, *sans distinction de races et de civilisations*, ainsi que paraissent avoir fait les auteurs latins et grecs, avec leurs désignations de Ligures, Celto-Ligures... et barbares?

3° *Ce qui reste à faire.* — Il conviendra de rechercher, dans tous les cas, si les camps placés plus près de la mer n'ont pas eu une industrie plus avancée que ceux qui, situés en plein centre montagneux manquaient de communications directes. Car certaines tribus placées sur des passages plus fréquentés ou à proximité de villes fondées par un peuple plus avancé, ont pu connaître un degré plus grand de progrès, antérieurement à celles de leurs contemporaines, qui, cantonnées dans les montagnes, avaient conservé leur première civilisation.

D'ailleurs, aucune donnée générale ne semble plus pouvoir résulter uniquement des observations de simple surface. Ce n'est que par des fouilles méthodiques, par l'observation sérieuse de superpositions caractérisées, par la détermination scientifique des objets recueillis, par la comparaison de ces objets avec ceux des camps non seulement d'une même région, mais de régions différentes, que l'on parviendra à démêler ces différentes questions, restées imprécises par la force des choses, et sans solution indiscutable, par le manque de faits. Quelques fouilles bien exécutées dans un point suffisamment propice, feront plus que la multiplication indéfinie d'explorations simplement superficielles.

Celles-ci doivent cependant précéder et, à l'appui de l'inventaire des

enceintes de chaque région, il conviendrait que fût dressée la monographie de chacune d'elles. Peut-être même pourrait-on en tirer quelques conclusions générales, si toutes ces monographies étaient faites, sinon sur un type uniforme, du moins sur un programme aussi complet et aussi comparable que possible.

Il ne saurait entrer dans notre pensée de donner le nôtre comme un modèle arrêté; mais, comme notre expérience personnelle résulte d'études faites dans un centre vraiment privilégié, il nous a semblé faire œuvre utile que d'en présenter le sommaire, limité aux faits principaux, en abandonnant aux vœux particulières de chaque auteur les détails imprévus.

II. — PLAN D'ÉTUDE.

A. — Description.

1° *Désignation. Emplacement.* — Nom cadastral, commune, arrondissement. En l'absence de carte, les coordonnées géographiques (1).

2° *Nom vulgaire. Étymologie. Traditions comparées.* — Des unes ou des autres peuvent ressortir des renseignements utiles, quoiqu'il importe de ne pas prendre à la lettre les désignations de *Camp Romain*, *Camp de César*, *Oppidum* qui sont couramment données aux enceintes préhistoriques (*Conrouan* d'Escagnolles (*fig. 1*) = camp rouman), tandis que celles de *Castéou*, *Castellar*, *Castellas*, *Castellaras* (vieux châteaux), sont fréquemment appliquées à des ruines romaines ou médiévales (Templiers du Tignet, de Vence, de Tournon, vieux village de Thorenc) ou à de simples vestiges non fortifiés (quartier de *Castella*, au Nord de *Saint-Vallier-de-Thièy*, fouilles *Wilson*), aussi bien qu'à nos camps.

3° *Situation. Altitude.* — De cette dernière dépend souvent l'importance du camp, quoiqu'il y ait à remarquer qu'aucun de nos plus hauts sommets à l'Ouest du Var (*Cheiron*, *Thièy*, *Audibergue*) ne soit occupé. L'altitude des camps varie chez nous de moins de 200 à plus de 1.400 mètres.

Bien qu'une position élevée s'imposât généralement, il semble que des raisons d'intercommunication et de défense d'accès contre des envahisseurs méridionaux aient surtout commandé le choix des emplacements, qui peuvent très nettement être catégorisés en postes centraux et en postes intermédiaires.

(1) Cette indication, dont l'initiative doit être reportée à M. Z. d'Agnel, qui en a fait usage dans une note inédite communiquée à M. A. Guébbard, est particulièrement recommandable à cause de sa facilité, qui ne comporte, dans notre pensée, ni mesures astronomiques, ni opérations compliquées sur le terrain, mais la simple mesure millimétrique, sur la carte où l'on a placé le camp, des distances de celui-ci au méridien et au parallèle le plus voisins; puis un petit calcul élémentaire de réduction proportionnelle, suivant l'échelle, en degrés, minutes et secondes géographiques.

4° *Moyens d'accès.* — Renseignement d'utilité pratique, surtout en pays de montagne.

5° *Aspect général.* — Vues du dehors et à l'arrivée. Commande des défilés et des cols.

6° *Nature du terrain.* — Presque tous les camps de la région sont élevés sur le Jurassique, ossature du relief préalpin. Ils en peuvent occuper les niveaux les plus divers, mais de préférence les extrêmes : Tithonique et Bajocien.

L'*observation minéralogique* de la roche permet de constater presque toujours que c'est sur place qu'ont été pris les matériaux de la construction. La *Stratigraphie* locale explique le plus ou moins de facilité des procédés d'extraction. La *Géologie* dit la provenance des fragments étrangers. La *Tectonique* justifie l'emplacement choisi.

7° *Forme. Orientation.* — La forme, toujours commandée par celle du terrain, est le plus souvent elliptique sur les crêtes d'anticlinaux allongés (Casteou Assout), demi-elliptique au bord des abrupts (anticlinaux rompus : Camp du Quartier-du-Bois), circulaire sur les plateaux (anticlinaux déprimés : petit poste de Sargier), rarement polygonale, carrée, triangulaire, ou même en spirale; quelquefois fort complexe (Baou de la Gaude), parfois réduite à un simple barrage de promontoire avancé (Camp Carbonnel, Baou de St-Jeannet).

8° *Nombre des enceintes.* — Partout où la défense le rendait utile, le nombre des enceintes a été multiplié (petits postes doubles de Mauvans, Sargier; enceinte triple de la Tourré), ou renforcé de murs, tantôt rattachés (Mauvans, l'Audide, la Sarrée, Camp-Long), tantôt indépendants (Roquevignon, Le Mortier, Baou de la Gaude).

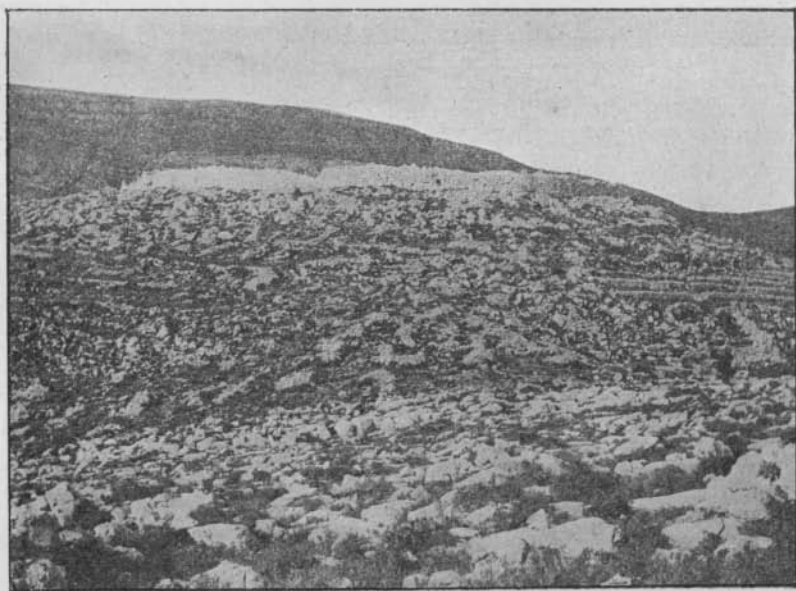
9° *Murailles juxtaposées.* — Dans certains cas (Camp Subeyra, Barlet), où il semble que la multiplication des enceintes ne présentât pas d'avantages ou de facilités de construction, le doublement s'est fait par juxtaposition d'un mur de renforcement contre le premier construit. Est-ce simultanément ou seulement après coup, et comme représentant une période spéciale en vue d'une défense particulière? En tous cas, le but de consolidation protectrice semble évident, et il est de la plus haute importance de rechercher toujours, sous les éboulis, où elle peut être souvent masquée, l'existence soit partielle, soit générale, de ces murs de doublure, dont M. J. de Saint-Venant dans ses *Antiques Enceintes fortifiées du Midi de la France* (1) a très justement fait ressortir l'intérêt.

(1) *Loco citato.*



Cliché Paul Goby.

FIG. 1.
Camp du Mounjoun ou Courouan, à Escagnolles (Alpes-Maritimes).



Cliché Paul Goby.

FIG. 2.
Castellars de La Malle, l'enceinte la mieux conservée des Alpes-Maritimes.

10° *Étude et description des murs.* — Chaque enceinte séparément, une fois orientée à la boussole, devra être définie non seulement par ses grands et petits axes intérieurs et extérieurs, mais encore par les principales variations de largeur, s'il y a lieu, ainsi que d'écartement des enceintes concentriques. L'épaisseur variant souvent en raison directe de la faiblesse du point à défendre, il importe de noter, en dehors du chiffre moyen, les valeurs extrêmes et les points uniques de correspondance. De même pour les hauteurs, telles qu'elles sont conservées, soit par rapport à l'intérieur du camp, soit au dehors, ou par rapport à la pente, s'il y a plusieurs enceintes (la Sarrée, les Audides). Enfin, il sera toujours intéressant de signaler la dimension des blocs de grandeur exceptionnelle et leur apparence plus ou moins fruste ou retaillée (la Malle, *fig. 2*).

11° *Portes et poternes.* — Dans les enceintes complètes, l'entrée se fait habituellement par une interruption de mur, en rentrée chevauchante, de l'un des bouts par rapport à l'autre avec parements soigneusement disposés. L'emplacement, qui n'est pas toujours facile à retrouver, devra être recherché avec soin sous les éboulis. Lorsque le camp est en arc sur un à-pic servant de corde, c'est presque toujours au bord du précipice (la Malle, Quartier-du-Bois, la Sarrée) et presque toujours aussi au point le plus dangereux, que se trouve une étroite interruption de mur servant d'entrée.

Dans quelques camps cependant, des ouvertures se faisaient sous forme de poternes (en plus de l'entrée principale), dans l'épaisseur du mur, sous une grande dalle servant de linteau.

Dans tous les cas, cette particularité doit être soigneusement notée, avec emplacement, dimensions et mode de construction des montants subsistants, de même que pour les entrées ordinaires.

12° *Fossés.* — Quand il en existe (comblés ou non), artificiels ou naturels, les indiquer. Noter toujours, s'il y a lieu, leur position, dimension, mode de creusement.

13° *Intérieur.* — Rarement plat et cultivable, souvent accidenté et boisé, ou posé sur la tranche dénudée de strates dressées en remparts naturels utilisables, (la Tourré, Saint-Vallier), il faut toujours y rechercher toutes les traces, même récentes, du passage de l'homme en se gardant cependant toujours de prendre pour des instruments fabriqués, les silex pouvant provenir naturellement soit de rognons inclus dans le calcaire (Bajocien, Kimeridgien) soit de galets empruntés à un gisement de poudingue voisin; pour des preuves d'un commerce étendu, des fossiles étrangers à la roche, mais à gisement peu lointain; pour des tumulus véritables, de simples *clapiers* de dégagement de la terre cultivable; pour des restes de

hultes, les débris de *cabanons* rustiques ou de *chiles* de chasseur; pour des citernes et rigoles ou cupules creusées de main d'homme, les cannelures, *rasques* et *lapias*, qui s'observent naturellement sur un très grand nombre de roches de la région, particulièrement sur certains bancs du Séquanien et de l'Oxfordien, etc.

14° *Particularités*. — Souvent, il existe, à la partie la plus élevée de l'intérieur, une surélévation artificielle en forme de tumulus-vigie (Andon, Mauvans), dont l'importance est parfois accentuée par des retouches postérieures au mortier (Colle-Basse de Gourdon). D'autres particularités, comme certaine excavation au Nord de Castéou-Assout (peut-être simple four à chaux ancien?) ne devront pas être négligées, même si elles ne semblent pas directement attribuables aux constructeurs primitifs des camps; tout détail peut, à un moment donné, être utile.

15° *Traces romaines ou grecques*. — Une attention particulière devra être portée aux traces de l'occupation romaine ou aux vestiges grecs. A l'intérieur, on trouve parfois des parties bâties à la chaux; il s'agira de distinguer si elles ne sont pas du Moyen âge. En dehors, souvent à la base du camp, on peut rencontrer des restes indubitables de vraies stations romaines. Il importera de les rechercher toujours, afin de se rendre compte s'il s'en trouve également auprès des camps les plus retirés de la mer, les plus éloignés des routes principales des fameuses Légions.

Enfin, il sera toujours intéressant de constater l'origine souvent romaine des villages actuels les plus voisins, (Saint-Cézaire, Saint-Vallier, etc.) et de rappeler les voies romaines voisines, les « Camin Rouman ».

16° *Rapprochements préhistoriques*. — Encore plus important sera le relevé de tous les *documents préhistoriques* du plus proche voisinage: non qu'il y ait *a priori* un synchronisme à établir entre les camps et les stations ou sépultures trouvées aux environs; car il est connu qu'un grand nombre de grottes, dolmens, tumulus ont eu, en morts ou vivants, des occupants successifs; et d'ailleurs l'us des sépultures n'a-t-il pas dû précéder l'art des fortifications compliquées? Mais du jour où des fouilles profondes auront fourni, pour les camps, le repère qui manque pour préciser leur âge le plus reculé, des comparaisons tout à fait fructueuses pourront être faites avec les trouvailles des environs, qu'il importe de remémorer toujours avec le plus grand soin, et sans oublier d'indiquer les sépultures avoisinantes, encore inexplorées, qui pourront fournir plus tard des renseignements de races.

17° *Points d'eau les plus voisins*. — Sauf le cas de nécessités stratégiques absolues (Courmettes), il est à remarquer que tous les camps, sans exception, sont au voisinage de points d'eau naturels, à débit sans doute plus

abondant jadis qu'aujourd'hui ; quelques-uns même (La Capelle de Saint-Cézaire) semblent n'avoir eu pour but que la défense du point de ravitaillement d'un camp important plus écarté (Camplong). Et, parmi les nombreux débris de poterie qu'on trouve toujours, malgré l'usage probablement concomitant d'outres en peaux de bêtes, un certain nombre ne peuvent guère être que les restes-témoins des approvisionnements en eau, soit pour le séjour, soit en cas d'investissement, où il n'est pas certain que le lait de quelque animal domestiqué pût constituer une ressource momentanée. Il est donc intéressant et important de noter les cours d'eau, les sources, et même les puits naturels voisins. ceux-ci ayant pu correspondre à d'anciens suintements, autour et sur le chemin desquels il est utile de rechercher encore des débris de poterie à rapprocher de ceux des camps.

18° *Intercommunications.* — Enfin, en dehors des indications fournies par la situation naturelle, la destination de chaque camp se trouvera expliquée par le relevé de tous les autres camps en vue. Il apparaîtra alors qu'un grand nombre de ces postes, manifestement secondaires par leur dimension ou leur emplacement, n'ont eu pour but que de servir d'intermédiaires entre centres plus importants, mais hors de portée optique ou phonétique, que les signaux se fissent, de nuit, par des feux, et de jour par de la fumée, comme chez les Africains de nos jours ; ou, à toute heure, par des cris ou des appels à la conque marine, comme en usent encore actuellement les pâtres de nos montagnes. Ce qui ressort avec le plus d'évidence d'une observation un peu étendue de la distribution de ces enceintes, c'est le but stratégique qui a présidé à leur répartition et la remarquable entente qu'elle témoigne d'une topographie à longue portée. Il importera donc, en récapitulant tous les camps visibles de chaque centre, de donner pour chacun de ceux-là, les détails de distance, d'altitude et d'importance qui permettront d'apprécier la valeur de celui qu'on étudie. Noter aussi, toujours, si l'on voit la mer.

19° *Bibliographie.* — Rappeler le premier auteur qui a cité un camp et ceux qui l'ont ensuite mentionné ou décrit, ne suffit pas ; il faut spécifier, si le camp a été ou non figuré, ainsi que les objets qui ont pu y être recueillis. Dans le cas contraire, tâcher d'y suppléer, soit par énumération, soit mieux par dessin ; ne pas omettre surtout d'indiquer les dates.

B. — *Figurations.*

1° *Plans.* — Lorsque c'est possible, le repérage cadastral du camp sur le plan à grande échelle, avec tracé des chemins d'accès, stations voisines, points d'eau, emplacements des grottes et sépultures diverses, etc., sera toujours utile.

2° *Levé général des murs.* — Après mesurage fait autant que possible au décimètre (car, il est rare qu'on ait la facilité du mesurage au pas), on gagnera beaucoup en exactitude pour l'appréciation des directions, avec l'emploi, recommandé par M. E.-A. Martel (1), pour les explorations souterraines, du carnet-boussole (2) du lieutenant-colonel Prudent.

3° *Coupes.* — Des coupes en long, en travers et aux points les plus remarquables feront toujours l'objet de croquis spéciaux, dessinés à l'échelle, d'après les chiffres des mesures recueillies.

4° *Des photographies* seront prises en aussi grand nombre que possible pour conserver la représentation exacte des parties encore subsistantes et l'enregistrement de documents précis, comme vues d'ensemble ou de détails de l'intérieur et de l'extérieur, ainsi que des curiosités voisines. Un petit appareil panoramique suppléera souvent, pour la vue sans recul, au défaut de champ des meilleurs grand-angle; mais un appareil portable, à magasin sera généralement très suffisant, et le format 9×12 est fort pratique pour l'obtention ultérieure de diapositifs à projection.

5° *Lignes d'intercommunication.* — Enfin, la jonction par une simple ligne droite, sur carte d'état-major, de tous les camps dont on aura sûrement vérifié l'intercommunication, complètera toutes les données particulières et facilitera les premières déductions générales.

C. — Fouilles.

Des fouilles profondes constituent, avons-nous dit, le véritable desideratum : fouilles à faire, bien entendu, sans le moindre vandalisme, dégageant plutôt que démolissant, et respectant religieusement ce que la suite des siècles a laissé subsister. L'important sera d'opérer avec la plus grande méthode :

1° *Tenir un journal de fouilles*, où seront inscrites, séance tenante, toutes les trouvailles, avec emplacement et profondeur, et toutes observations spéciales.

3° *Dresser, à la fin, ou mieux, au fur et à mesure*, au moyen d'un tableau à colonnes préparé d'avance, un inventaire par catégories : restes humains ou animaux, travaillés ou non, coquilles vivantes ou fossiles, ce sont souvent des repères précieux, instruments de pierre ou de métal, par espèces, par époques ; poteries d'âges divers, monnaies, verreries, etc.

(1) E.-A. MARTEL. — *Les levés topographiques sommaires dans les explorations de cavernes.* (Communication faite au Congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne, le 8 juin 1892, section de Géographie).

(2) En vente, à Paris chez Thomas, 173, rue Saint-Honoré.

3° *Employer la photographie* pour l'enregistrement successif de l'avancement des fouilles et des coupes.

4° *Rechercher soigneusement*, soit à la base intérieure, soit à l'extérieur des murs, sous le rideau protecteur des éboulis, les superpositions observables, sans négliger les moindres traces de foyers ou de stratifications, ou encore de remaniements.

5° *Inscrire avec précision*, par rapport à un repère choisi, permettant d'établir des comparaisons, d'un point de fouille à un autre, le niveau de chaque trouvaille.

6° *Passer* tous les déblais au grand tamis des terrassiers, puis, sitôt la terre sèche, au tamis fin, afin de ne laisser échapper, aucun petit objet, aucun fragment.

7° *Faire de même pour les fossés*, s'il y en a, et noter toujours les superpositions.

8° *Et aussi pour l'intervalle des enceintes*, où il sera utile de pratiquer des tranchées, toutes les fois que le sol le permettra.

9° *Faire les dégagements nécessaires* pour vérifier, là où elle paraît probable, l'existence de murailles justaposées.

10° *S'il y a trace d'habitation antique* à l'intérieur de l'enceinte, fouiller à fond chaque galgal.

11° *Fouiller de même façon*, si cela reste à faire, toutes les stations voisines, préhistoriques, romaines, etc.

12° En un mot, ne rien dédaigner, si insignifiant que cela paraisse : un fragment d'os, une dent humaine, une coquille d'aspect vulgaire, une toute petite limacelle peuvent, entre les mains d'un spécialiste, devenir l'objet d'utiles observations. Le chercheur ne doit pas se placer au point de vue exclusif de sa collection particulière : il doit toujours penser à l'intérêt supérieur de la science et ne manquer aucune occasion d'être de quelque utilité envers ceux qui se sont donnés à une autre branche d'études.

Il y a urgence à ce que cette étude ne soit plus différée, car, peu à peu, l'homme, encore plus que le temps, fait son œuvre de destruction (Mont-Chaume d'Aspremont, Roquevignon de Grasse, etc.) et l'examen, déjà difficile sous l'amas des décombres, deviendra bientôt, pour certains camps, irréalisable.

A la vérité, il ne sera pas toujours facile (et j'ai dû m'en rendre compte par moi-même, à l'épreuve) de remplir d'emblée intégralement tout le

programme indiqué. Mais chaque document apporté constitue un vrai sauvetage et avance d'autant l'œuvre définitive.

Limité jusqu'à ce jour à de simples recherches et fouilles de surface, je n'ai pu encore effectuer les importants déblaiements désirables, ni exécuter point par point mon programme complet ; mais, je me suis efforcé, dans les monographies qui suivent, d'ajouter du nouveau aux faits connus, et surtout de m'acheminer, pour notre région, vers un autre travail plus complet, qui deviendra lui-même, dans la suite, plus facile et plus fructueux, par la méthode particulière qui le guidera.

III. — MONOGRAPHIES.

Encinte à gros blocs du Quartier du Bois du Rouret (A.-M.).

Désignation. Étymologie. Situation. — Ce camp se trouve dans la commune du Rouret, arrondissement de Grasse, au sommet de la sixième colline, d'une série de petits mamelons qui partent du lieu appelé Pré-du-Lac (6 kilomètres de Grasse) et se dirigent vers le petit fleuve du Loup, en séparant des plaines d'Opio, de Châteauneuf, du Rouret et de Roquefort les vallées du Riou et du Loup. Toute cette partie, aujourd'hui presque complètement dénudée, confinant à l'ouest à la commune de Châteauneuf, au lieu dit Colle-Basse, était autrefois couverte de bois superbes, d'où le nom conservé par tradition de « Quartier du Bois ».

Nom vulgaire. — En général, les gens du pays connaissent peu le camp ; beaucoup l'ignorent ; c'est que ce point est en dehors de tout chemin fréquenté. L'hiver quelques bergers y passent, venant faire paître leurs troupeaux ; quant à ceux qui l'ont vu, ils le dénomment « Camp Romain ». Ce mot de Romain, ici ou ailleurs, est souvent un terme générique qui s'emploie pour tout ce qui est ancien, sans qu'on ait toujours absolument tort, comme le prouvent, pour le cas présent, les nombreux restes romains que j'ai pu recueillir dans mes recherches, notamment à la base du camp.

Moyens d'accès. — Les villages les plus rapprochés sont Le Rouret, Châteauneuf et Magagnosc. Pour arriver au camp, il est préférable, quand on vient de Grasse, de s'arrêter au Pré-du-Lac. Là, on prend à droite un chemin pierreux qui s'ouvre vis-à-vis la route de Gourdon et, s'infléchissant au sud, va rejoindre le flanc nord des collines d'en face. On arrive au cinquième mamelon sur lequel grimpe un sentier, qui vous mène bientôt à Colle-Basse et de là, à l'est, à travers les rochers du Bajocien siliceux et les dolomies bathoniennes, au sommet de la colline que couronne le camp.

Altitude. — La carte d'État-Major cote ce point à 476 mètres d'altitude.

Nature du terrain. — Le terrain appartient au Bathonien inférieur, qui donne tout du long, dans une terre jaune, des *Ostrea sandalina* Goldf. et des *Rhynchonella Hopkinsi* McCoy, que l'on retrouve, dans les mêmes circonstances, sur la montagne d'en face, à la Sarrée. Les couches relevées représentent le pilier méridional d'une voûte d'anticlinal rompu. C'est sur l'à-pic que se trouve le camp.

Forme. — Le camp du Bois a, comme un grand nombre d'autres de l'arrondissement de Grasse et du reste des Alpes-Maritimes, la forme d'un arc d'ellipse fermé par une barre de rochers abrupte ou très en pente (*fig. 3*).

Nombre d'enceintes. — Deux enceintes partent de la barre, descendent au sud sur le flanc de la colline et reviennent sur l'à-pic. Les blocs qui les constituent appartiennent au sol lui-même, c'est-à-dire au Bathonien.

Description des murs. — La première enceinte, c'est-à-dire l'extérieure, est la moins bien conservée. A l'ouest, elle se détache de la deuxième (intérieure), en avancement total de 26^m,30, et a, de ce côté, une hauteur extérieure de mur d'environ 2 mètres à 2^m,50, contenant des blocs bien en place. Le dessus est chargé de buissons. Elle descend vers le sud sur une longueur de plus de 15 mètres où se trouve un bloc naturel de rocher, ayant servi de contrefort à la muraille. A partir de ce point, où passe un des sentiers venant de Colle-Basse et allant rejoindre celui (figuré sur le plan) qui suit toute la crête de la colline et passe sur le camp lui-même, la muraille commence à diminuer graduellement, pour n'être plus visible au-dessous même du milieu du camp. Cette partie, aujourd'hui complètement détruite, a dû servir, soit aux Romains pour quelques constructions en pierres sèches, soit aux gens du pays, lors de la mise en culture de cette partie, pour l'élévation de murs de soutènement. En ce point, d'immenses blocs gisent pêle-mêle, associés à des éboulis; c'est dans ces éboulis que j'ai recueilli un grand nombre de poteries préromaines et romaines.

La muraille remonte ensuite vers le nord où elle se montre mieux conservée et se dirige sur la barre pour fermer l'arc. On la revoit en gros blocs sur une longueur d'environ 22 mètres.

Au voisinage de l'à-pic, en face du village du Bar et des Gorges du Loup, elle est formée de blocs d'une grande beauté. Plusieurs ont été mesurés. L'un m'a donné : largeur 4^m,20; longueur 2^m,38; épaisseur 55 centimètres. Un autre : largeur 80 centimètres; longueur 2^m,10; épaisseur 53 centimètres. On remarque de ce côté, et à l'extrémité même du mur, au bord de la barre, et comme dans le mur, un espace de 1^m,60 ayant de chaque côté des blocs énormes, comme les deux montants d'une entrée. Cet espace peut provenir de blocs éboulés, mais ne pourrait-il pas avoir servi aussi de porte ?

De ce côté E., la partie comprise entre l'extrémité de l'enceinte extérieure et de l'intérieure, avait été soigneusement fermée par un mur d'une épaisseur d'environ 3^m,70. L'espace entre ces deux murailles est actuellement tout rempli d'éboulis et de terre, arrivant intérieurement à hauteur de la première enceinte et presque de la deuxième.

Ce point serait certainement l'un des plus intéressants à fouiller.

Comme on peut le voir sur le plan, la distance séparant les deux murailles est fort variable. Du côté E., 5 à 6 mètres; du côté ouest, 20 mètres au moins; et si, de ce côté ouest, les bords de la barre étaient autrefois protégés par une muraille, comme à l'E., celle-ci n'existe plus actuellement.

Deuxième enceinte. — La deuxième enceinte, c'est-à-dire l'intérieure, est de beaucoup mieux conservée et facile à suivre sur tout son parcours.

Le développement total mesuré sur le parement extérieur m'a donné 135^m,40 environ. Le mur, côté ouest, sur l'à-pic, a 3^m,95 de largeur et est formé de

blocs de grandeur remarquable (*fig. 4*), tandis que d'autres semblables gisent à sa base. L'un d'eux mesure 1^m,20 de longueur; un autre 1^m,10; un autre encore 1^m,47 sur 1 mètre d'épaisseur. D'ailleurs, d'une façon générale, on peut remarquer que le commencement des murs est toujours formé de blocs énormes, mieux assis et mieux intercalés, comme pour résister davantage à la destruction. Au point I du plan, la hauteur du mur est de 1^m,35; au point H, de 2^m,30. Sur une longueur de 27^m,10, direction vers le sud, le mur est fort beau; c'est d'ailleurs, de tout le camp, la partie la plus régulière et la plus intacte. Là, nouveau bloc remarquable : hauteur 52 centimètres; longueur 1^m,70. La ligne tourne alors vers l'ouest, jusqu'à 30 mètres; point marqué d'une pierre de 1^m,15 de hauteur, largeur 1^m,45, épaisseur 57 centimètres. Le mur continue toujours vers l'ouest durant 40 mètres, où il tourne et se dirige vers le nord, rejoignant le bord de la barre. La largeur, variant de 3^m,95 à 2 mètres, se rapproche le plus souvent de ce dernier chiffre.

Entrée. — Il n'existe actuellement qu'une entrée bien visible. Elle se trouve à l'ouest, tout au bord de l'à-pic. L'ouverture est constituée par un montant de gros blocs, à 2^m,50 de la muraille intérieure, dont l'extrémité forme elle-même un second montant. La largeur, de 2^m,50 d'abord, se réduit à 2^m,46 au débouché dans le camp. Le premier montant a une épaisseur de 2^m,40 sur une longueur de 3^m,50, qui représente la profondeur de l'entrée. La longueur totale de la barre de rochers, de l'extrémité ouest de la première enceinte à l'extrémité E., est de 129 mètres, tandis que la distance entre les deux extrémités de la deuxième enceinte est de 87 mètres. La largeur intérieure du camp est de 35 mètres environ. Cet intérieur n'est pas boisé comme tant d'autres (Stramousse de Cabris, Roquevignon de Grasse, Camptracier de Roquefort, Collet Redoun près de Tournon (Var), Castéou Assout de Saint-Vallier, etc.), mais à sol quelque peu pierreux, ayant été autrefois cultivé.

Je dois ajouter, pour ne rien omettre de l'état actuel, que la muraille intérieure a été, sur certains points, retouchée pour le soutènement des planches de culture. Plusieurs *clapiers* (tas de cailloux) se voient espacés au milieu du camp. La plus grande partie du terrain, assez plate, sans dépasser la hauteur de l'enceinte, arrive à niveau sur certains points. Mais la partie nord, jusqu'à 21 à 22 mètres du mur, est rocheuse, et les strates bathoniennes chevauchantes s'y relèvent en abri naturel où les habitations des occupants purent s'adosser. Je n'ai remarqué nulle part de traces romaines de mortier.

Sources. — Sans doute autrefois, avant la destruction des forêts, les sources devaient-elles être plus nombreuses; mais aujourd'hui encore, à cause du voisinage de la zone aquifère à *Avicula contorta* (1), les environs du camp du Bois, en sont assez bien pourvus. A la base même du camp, côté sud, il en existe une toute petite, tarissant l'été : les nombreux vestiges romains que l'on trouve en ce point font penser qu'autrefois elle était plus abondante. Une autre se trouve plus bas, dans le vallon de Baume-Robert. Quant au versant nord (en provençal l'Hubac), il en fournit trois ou quatre petites. L'eau ne manquait donc pas, sans aller jusqu'au Loup qui se trouve beaucoup plus loin et plus bas.

(1) L. DIEULAFIT, *Étude sur la zone à Avicula contorta et l'Infralias dans le S.-E. de la France (Annales des Sciences géologiques, 1, 337-496, pl. V-VII; 1876).*

Enceinte à gros blocs du quartier du Bois, commune du Rouret (Alp.-Mar.).

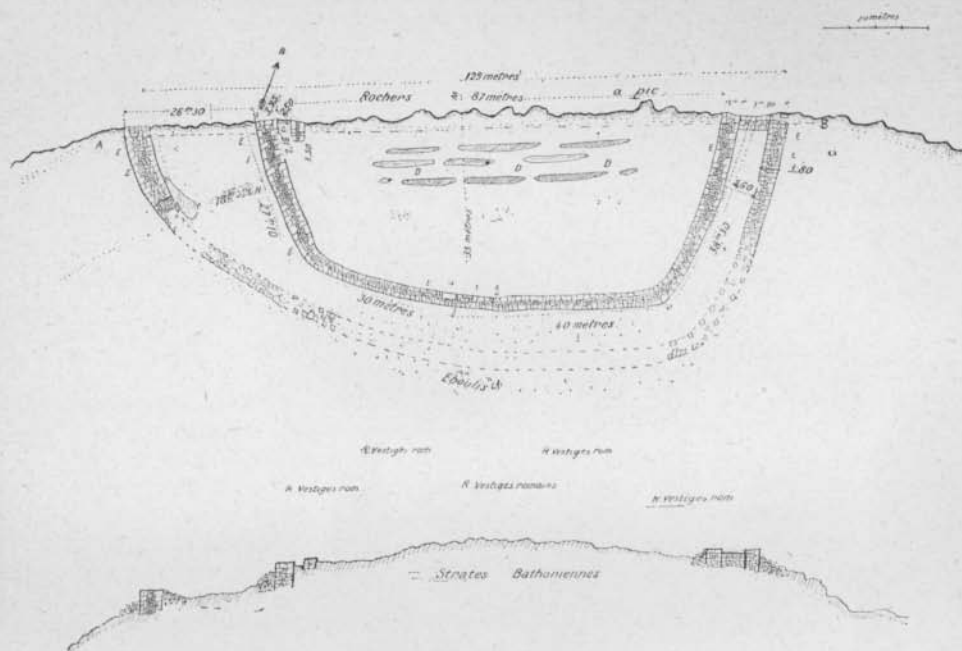
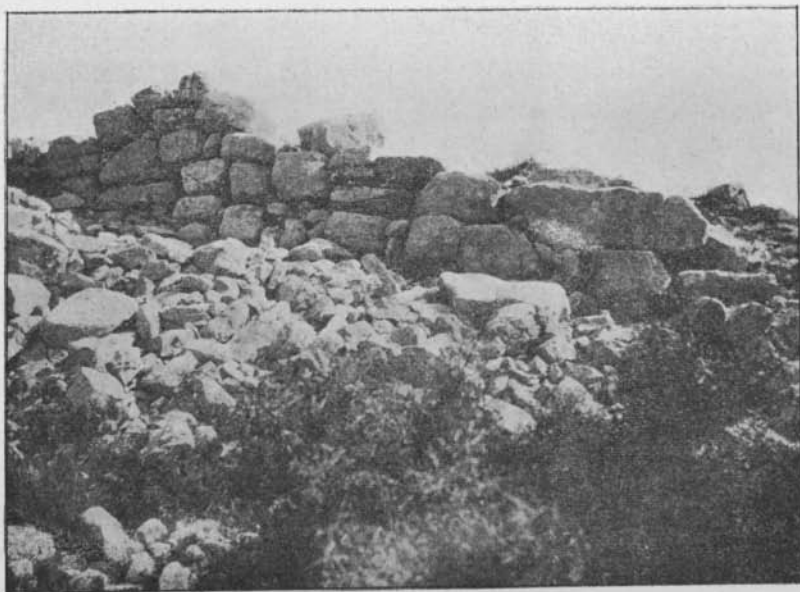


Fig. 3. — Plan et coupe suivant AB.



Cliché Paul Goby.

Fig. 4.

Camp du Bois-du-Rouret : enceinte intérieure, côté Ouest.

Intercommunications. — Du camp du Bois, la vue d'ensemble sur la région est remarquable.

De là, se distinguant l'emplacement du camp de la Sarrée, le Montet, ceux des environs de Gourdon, Courmettes, sur le flanc de laquelle, en certains points, se trouvent encore de nombreux vestiges romains, le Baou des Blancs, près Vence, sur lequel j'ai recueilli aussi des poteries préromaines, les camps du Castellas, des Tours, de Camptracrier. L'œil distingue les moindres détails de la côte, Nice, le Var, Antibes, Cannes, pour se reposer au Cap Roux et sur les montagnes de l'Esterel.

Monuments préhistoriques. — Jusqu'à ce jour, on n'a trouvé aux alentours du Camp-du-Bois que le dolmen de Pierre-Haute (1), à l'ouest, sur le quatrième mamelon de la chaîne dont le camp occupe le sixième. Ce monument, dont plusieurs dalles ont été détruites, est utilisé actuellement comme *chile* (poste d'affût pour la chasse).

Historique. — Ce camp fut signalé le 16 janvier 1879 à la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, par P. Sénequier (2), qui en donna une description d'une vingtaine de lignes, mais sans avoir remarqué de traces de porte. Castanier, dans sa *Provence préhistorique et protohistorique* (p. 183), reproduit un extrait de Sénequier.

Personne n'en avait jamais fait l'objet d'une étude spéciale.

Recherches. — M'étant proposé d'y faire des recherches suivies, j'ai trouvé, en premier lieu, sur le sol de l'intérieur et les éboulis des murs, des fragments de poteries préromaines, rebords et fonds de grands et petits vases. Je n'y ai trouvé encore ni silex taillé, ni hache polie, bien que, de ces dernières, cinq ou six aient été rencontrées dans les environs, notamment au quartier Saint-Jeume, sur la colline, et dans les défoncements des vignobles du docteur Féraud. Associés à ces poteries, soit à la surface, soit dans l'intérieur du camp, soit sur ses abords, j'ai pu recueillir encore de nombreux restes de poteries romaines (jaunes, rosées et grises), et plusieurs fragments de doliums, dont l'abondance exceptionnelle en un point spécial, à 30 ou 40 mètres de la base du camp, prouve l'existence d'une véritable station romaine; fait d'autant plus intéressant qu'en parcourant le flanc de la colline, on trouve çà et là plusieurs amas de pierres circulaires, déprimés au centre, restes probables d'habitations sans mortier, analogues aux *cabanons* encore employés de nos jours. Tout autour, se trouvent parsemés, en quantité, des débris d'amphores (anses et fonds), doliums, tegulæ, imbrices, meules à bras, qui dénotent de la part des Romains une station ou tout au moins un campement relativement prolongé. Je ne parlerai que pour mémoire, l'ayant donné en description détaillée aux séances de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes des 19 mars et 16 avril derniers, d'un grand moulin à huile, creusé dans une strate bathonienne en forme de *trapetum*, découvert en place, près du sommet de la colline, à une distance de 90 mètres de l'enceinte extérieure du camp. Evidemment, ce moulin dut dépendre de l'occupation romaine dont les traces, ici comme presque partout où j'ai pu les observer, se manifestent surtout vers la base des camps.

(1) MARCELLIN CHRIS : *La Sarrée et la grotte de Magagnosc* (A.-M.), p. 4. (*Bulletin de la Société d'Etudes scientif. et arch. de la ville de Draguignan*, t. XXI, années 1896-1897.)

(2) P. SÉNEQUIER : *Anciens camps retranchés des environs de Grasse*. (*Annales de la Société des L., S. et A. des Alpes-Maritimes*, t. IV.)

Le Camp retranché ou Castellaras de Mauvans.

Désignation. Étymologie. Situation. — Cette enceinte à gros blocs s'élève au sommet d'une éminence, au nord de Saint-Cézaire, près de la limite de la commune de Saint-Vallier-de-Thieu, au quartier de Mauvans (mauvais vent; peut-être à cause du vent qui, toute l'année, souffle sur la montagne et les plateaux environnants). Les gens du pays la désignent sous le nom de Castellaras de Mauvans.

Altitude. — Le camp se trouve à 708 mètres d'altitude, ayant vue sur les deux vallées.

Moyens d'accès. — On y accède par la route de grande communication N° 5 de Saint-Cézaire à Saint-Vallier, qui passe à quelque cent mètres seulement au nord du camp et en rend l'accès des plus faciles.

Aspect. — En venant de Saint-Vallier, le camp se présente à main gauche et son enceinte nord-est encadre très nettement le sommet du mamelon, moins rapide sur ce versant.

Nature du terrain. — Le sol est formé par une brèche pontienne à éléments jurassiques et crétacés, plaquée elle-même sur de gros bancs de calcaires et dolomies bathoniens. Les murs sont en partie formés par des pierres détachées de la brèche, de sorte qu'on aperçoit, entre autres, des morceaux d'Oxfordien et de Tithonique, mêlés au gros appareil bathonien.

Forme. — Le camp est de forme ovale assez régulière (*fig. 5*).

Nombre d'enceintes. — Le côté nord-est était défendu par une grande muraille, la plus belle et la mieux conservée de tout le camp, formant une première enceinte; l'ovale était fermé par une autre muraille, tournée à l'ouest et prenant naissance intérieurement, un peu au-dessus des deux extrémités de la première; une deuxième enceinte (côté ouest), se détachant de ces deux extrémités de mur, descend le flanc de la colline et forme, presque en son milieu interrompu avec rentrée intérieure, une porte.

Murailles juxtaposées. — On n'en voit pas d'une façon très distincte en l'état actuel; cependant, on dirait bien que vers la partie intérieure, côté nord, de la première enceinte, un contrefort avec parement double a existé; mais ce n'est que par des déblaiements qu'on pourrait s'en assurer.

Description des murs. — La première partie de la première enceinte du nord-est a une longueur d'environ 117 à 118 mètres, mesure prise sur les parements extérieurs. A 21^m,50 environ du point C du plan, se trouve, dans le mur, comme une porte, qui aurait été fermée ensuite par de gros blocs; on remarque, en effet, très visiblement que les pierres qui la bouchent ont été posées entre deux parements très réguliers et bien reconnaissables. Cette entrée avait 4 mètres de large; en outre, un avancement de blocs, sur une longueur de 1^m,50, se détache du mur extérieur et sert de chaque côté de prolongement à ces parements, derniers vestiges, sans doute, de l'avancement extérieur de la porte. Les masses éboulées ne permettent pas de distinguer autre chose; mais cette entrée paraît

certaine, d'autant plus qu'un semblable aménagement, également fermé, se trouve à l'autre extrémité de la même muraille. C'est à 2 ou 3 mètres plus loin (point E du plan) qu'existe la partie la plus remarquable du mur comme hauteur et régularité d'assises ; la hauteur est de 2^m,20 au-dessus des éboulis ; un des blocs mesure : longueur 95 centimètres, épaisseur 60 centimètres. A quelques mètres plus loin, ouverture provenant d'une brèche de l'enceinte, mais un certain avancement du mur doit être noté ; à 27 mètres de là (H du plan), un grand amas de pierres, en forme de cône élevé, poste de vigie, peut-être ? (1)

Enceinte à gros blocs ou camp retranché de Mauvans
entre Saint-Vallier-de-Thiery et Saint-Cézaire (A.-M.), commune de Saint-Cézaire.

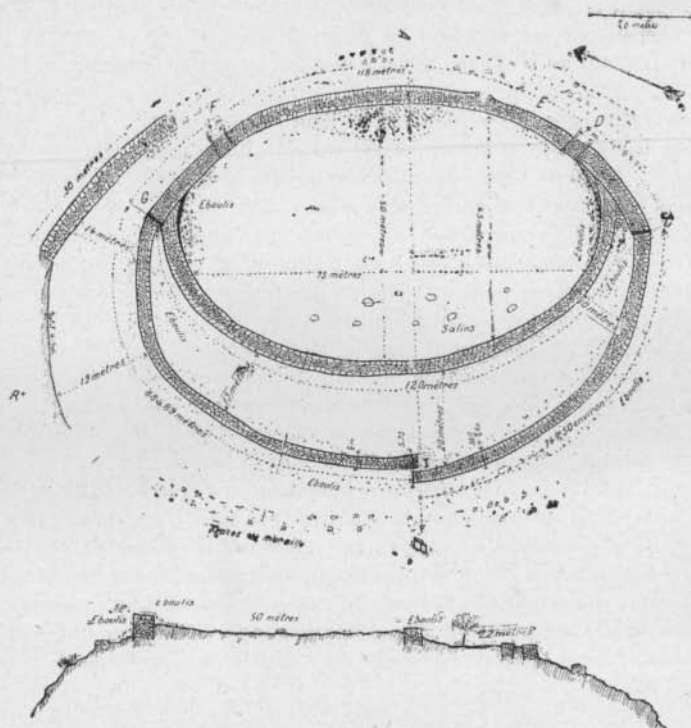


FIG. 5. — Plan du camp de Mauvans et coupe suivant AB.

déborde le mur des deux côtés ; à quelques mètres plus loin, nouvelle trace de porte bouchée par de gros blocs, avec avancement extérieur formant entrée. Celle-ci a 4^m,15 de large, sur 2^m,10 de long (partie extérieure au mur seulement). Le mur se termine en G en beau parement d'une largeur de 4^m,10 sur une hauteur de 1^m,20, à la base duquel prennent naissance les deux murailles du nord-ouest. Cette extrémité de mur offrant plusieurs blocs magnifiques, j'en ai mesuré deux ; l'un m'a donné : longueur, 1^m,10 ; largeur, 75 centimètres ; épaisseur, 34 centimètres ; l'autre : longueur, 1^m,55 ; épaisseur, 26 centimètres ; la largeur, encastrée dans le corps du mur, n'a pu être prise.

(1) Ce point servit d'extrémité de base lors de la confection du cadastre de Saint-Vallier-de-Thiery.

La deuxième partie de l'enceinte interne part dans l'intérieur du camp à la base de la précédente ; elle longe le flanc du plateau sur une longueur totale de 120 mètres environ pour rejoindre, intérieurement encore, au milieu d'un éboulis et en fermant l'ovale un peu en avant de son extrémité, la portion déjà décrite. Cette muraille, éboulée sur presque toute sa longueur, ne dépasse pas le niveau intérieur du camp, et présente une largeur de 2^m,50 à 3 mètres.

A une distance de 5 mètres d'abord, puis de 10, puis de 13 jusqu'à 20 mètres maximum vers le centre, ensuite diminuant à peu près dans les mêmes proportions, se trouve une deuxième enceinte. Cette dernière, partant des deux extrémités G et C de la première muraille décrite, peut se diviser en deux branches qui, l'une rentrant légèrement vers l'intérieur, l'autre restant à l'extérieur, forment la porte et ses montants. La branche nord-ouest a 88 à 89 mètres de long, l'épaisseur varie suivant les points de 2 à 3 mètres. A l'endroit où elle forme le montant de la porte, elle a 2 mètres. L'entrée elle-même a 1^m,75 de large.

La deuxième branche, remontant le flanc de la colline, rejoint l'enceinte intérieure après un parcours de 74^m,50 environ. En ce point, nouveau bloc remarquable : 4^m,10 de longueur et 55 centimètres d'épaisseur ; d'autres, parmi les éboulis, sont peut-être encore plus gros.

Telles sont les deux enceintes, fort visibles, du Castellaras de Mauvans ; mais si l'on parcourt à plusieurs reprises les alentours, on ne tarde pas à remarquer au nord-est, comme au nord et à l'ouest, des vestiges qui, raccordés en pointillé sur le plan, paraissent avoir formé autrefois une troisième enceinte. Ces éboulis se voient à l'est à 5^m,50 du mur puis au nord à 5 mètres d'abord, ensuite à 10 en contre-bas. Et là, la troisième enceinte devient fort visible, étant composée de blocs bien posés. Sur une longueur de 30 mètres, elle descend la pente, jusqu'à un petit à-pic, qui formait par lui-même, à 49 mètres du nord de la deuxième enceinte, une barrière naturelle (voir le plan).

Au nord-ouest et au sud, on trouve également des traces de blocs éboulés, ensuite interrompues, parallèles à la deuxième enceinte. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'une enceinte supplémentaire eût existé là comme au nord-est, où une seule muraille eût constitué une défense insuffisante, vu le peu de pente de la colline (1) ; cependant ce qui reste actuellement des éboulis (notamment du côté Est) n'est pas suffisant pour faire admettre une troisième enceinte entourant complètement le mamelon ; peut-être ne s'agit-il que de bouts de murs de raccordement.

Fossés. — Il n'existe pas de fossés à Mauvans ; cependant, la disposition naturelle du lieu en ébauchait un au nord-est, juste au point le plus exposé.

Intérieur. — Le grand diamètre de l'ellipse intérieure m'a donné 75 mètres environ ; la largeur, 45 à 50 mètres, suivant les points.

Le camp repose directement sur les roches et descend du nord-est au sud-ouest, en pente douce ; la partie sud-ouest présente sur une surface de 30 mètres une couche de terre autrefois cultivée et l'on remarque à cette distance de la muraille nord-ouest un petit mur de soutènement. On voit de même dans ce

(1) A moins qu'il ne faille voir dans ce peu de protection du côté Nord, qui était le plus accessible, la confirmation de l'impression que donnent presque tous les camps de la région, qu'ils étaient spécialement dirigés contre un ennemi du sud, c'est-à-dire étranger, venant des plaines maritimes, et point du tout contre les habitants de la montagne, unis, pour l'édification des camps, dans une pensée de défense commune.

camp divers *clapiers* qui, après avoir été entièrement fouillés, diront s'ils sont ou non d'anciennes cahutes en pierres sèches ou de simples amoncellements de cailloux faits plus récemment en vue de dégager la terre cultivable. De nos jours, l'intérieur du camp n'est plus cultivé; des lavandes y poussent librement, et les bergers qui viennent faire paître leurs troupeaux dans les environs y ont établi des « Salins », sortes de pierres plates disposées de distance en distance, marquées en rouge par le sel dénaturé qu'on y dépose pour les troupeaux.

Particularités. — Malgré des fragments de poteries romaines, mêlées aux poteries préromaines, aucunes traces de mortier n'existent dans ce camp.

Points d'eau. — Au voisinage, aucune source permanente, ni cours d'eau; seuls, au pied, vers le sud-est, tout près d'une bastide, plusieurs puits naturels, comme il s'en trouve encore toute une rangée, en suivant à l'ouest la grande ligne de discontinuité qui fait dominer par du Jurassique inférieur des lambeaux sableux de Pontien. Sur le versant nord, il existe encore certaines argiles bathoniennes qui, un peu plus bas, à l'ouest, laissent parfois percevoir un mince filet d'eau; mais ce n'est pas une source permanente. Il y a quatre ans, le propriétaire du lieu, M. Bovis, ayant remarqué là des traces d'ajoncs, fit faire une tranchée. Un filet d'eau de la grosseur de deux doigts s'en échappa pendant trois jours; puis il s'arrêta pour ne plus reparaitre. Mais il est fort probable qu'autrefois et avant la dénudation complète du pays, aujourd'hui privé d'arbres, il devait exister au moins une source permanente.

Station romaine. — Le fait paraît d'autant plus probable que les Romains occupèrent ce versant, ainsi que le prouvent les nombreux objets que le docteur Guébbard et nous-mêmes y avons recueillis. Dans les travaux de recherches de M. Bovis, une dizaine de *tegulae* sans ossements furent mises à jour. De plus, un autre propriétaire du lieu, M. Daver, de Saint-Cézaire, en mettant en culture la base du coteau (côté gauche de la route en descendant de Saint-Vallier) ramena, il y a cinq ans, des quantités de fragments de vases, d'urnes, de *doliums*, des *tegulae* (terre jaune et rosée), *imbrices* bien conservés, meules à bras striées (plates et bombées), monnaies, etc.; il découvrit en outre des traces de canalisation et des restes d'habitations carrées en pierres sans ciment.

Monuments préhistoriques environnants. — Il existe autour du camp un très grand nombre de monuments préhistoriques; c'est peut-être même, de tous les camps, celui où il en a été le plus découvert :

1^o A l'est, un tumulus fouillé par M. Bottin (1) (propriété Bovis-Lorrein), à 200 mètres du camp;

2^o Au nord-est, à 800 mètres, un dolmen sous tumulus, fouillé en 1881 par M. Bottin (2), à 15 mètres environ au-dessous de la vieille route de Saint-Vallier à Saint-Cézaire;

3^o A l'ouest, sur un ressaut du coteau, en dessous de la route, le fameux dolmen sous tumulus des Puades, fouillé par Bourguignat (3);

(1) BOTTIN : *Découverte et fouilles de neuf tombes aux environs de Saint-Vallier* (Annales de la Société des L. S. et A. des Alp.-Marit., VIII, p. 320, 1882.

(2) BOTTIN : *Annales de la Société des L., S. et A. des Alpes-Maritimes*, VIII, 1882, p. 155.

(3) BOURGUIGNAT : *Monuments mégalithiques de Saint-Cézaire, près Grasse*. (Extrait de la Société des Sciences naturelles, des Lettres et des Beaux-Arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, t. V, p. 226, 3 pl., 1876. Imp. Vidal, Cannes.)

4° Au-dessous de ce dernier, deux autres tombes d'un type plus simple, à chambre carrée, à fleur de terre, encadrée de petits blocs ;

5° Au sud, en dessous du kilomètre 15 de la route de Saint-Cézaire, un troisième dolmen sous tumulus, fouillé par le docteur Guébard (1) ;

6° A côté de ce monument, un autre tumulus à chambre circulaire, de petits blocs, également fouillé par le docteur Guébard.

Ne mentionnant que les monuments placés directement près du camp, je ne parlerai ni de ceux du Prignon, ni des grottes plus éloignées de ce point.

Intercommunications. — La vue que l'on embrasse du camp de Mauvans permet de voir l'emplacement d'un certain nombre d'autres :

A l'est, l'Audide (789 mètres d'altitude) et Collebasse ;

A l'ouest, Camplong, Camp Subeyra, Sargier (756 mètres) ;

Au nord, un petit camp tout voisin, destiné à communiquer avec la Vallée de la Siagne. Puis tous les camps dominant Saint-Vallier : Le Puet, La Tourré, Chèvre d'Or, etc.

Au sud, les plateaux du Var, toute la plaine de Saint-Cézaire et plus loin les environs de Fréjus et Saint-Raphaël, dont on voit même un bras de mer.

Le massif des Maures et de l'Estérel montrent leurs mamelons tourmentés tandis qu'au loin, et par un temps clair, se dessine dans la brume le pointement du mont Faron, près Toulon.

Bibliographie. — Le camp de Mauvans est l'un de ceux qui ont été le plus anciennement signalés.

Dès 1846, Noyon, dans sa « Statistique du département du Var », donnait une description, faite précédemment par M. Lorrein, médecin à Saint-Cézaire, lequel parlait de trois camps situés sur les hauteurs de Camp-Long (où M. Guébard en a observé cinq) et de celui de Mauvans.

Cette Statistique étant devenue assez rare, je reproduis le passage du docteur Lorrein, relatif à Mauvans, à titre de document :

« Celui de Mauvans, disait-il, perché au sommet de la colline est légèrement incliné vers le sud. Sa forme est une circonférence irrégulière de trois cent quarante pas de périmètre. Il est défendu par une deuxième enceinte du côté du midi, et du côté du nord, par une muraille contiguë à la première enceinte, mais qui s'en sépare en descendant vers l'ouest, et forme alors une deuxième enceinte septentrionale, qui aboutit à un précipice régissant le long du côté nord-ouest du Castellaras. L'épaisseur et la hauteur des murs de ces Castellaras sont toutes les mêmes. Leur mode de construction est aussi le même partout. Absence de plan, pierres très grosses, irrégulières, brutes, entassées sans ciment, sans ordre et sans goût, les unes sur les autres, voilà ce qui caractérise ces vieux monuments qui sont pour nos habitants un problème que je ne chercherai point à résoudre. »

Plus tard, en 1879, Sénequier en donna une description un peu moins sommaire (une vingtaine de lignes), mais sans indication de portes, ni plans.

M. E. Rivière ne fait que le citer dans son ouvrage *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, ainsi que M. Bottin dans ses brochures.

(1) GUÉBARD : *Fouille de deux tumuli nouveaux à Saint-Cézaire (A.-M.)*. (Association française. XXI, 1892 (4) p. 264). C'est parmi d'anciens déblais de ce tumulus, qu'en avril de cette année, M. Bonvalot, le célèbre explorateur du Pamir, au cours d'une excursion dans la région, trouva, très heureusement, plusieurs fragments de poteries (noires et mal cuites), dont un avec anse.

Recherches. — Celles-ci m'ont fourni, à simple surface, quelques silex auxquels, bien que l'un d'eux ait l'aspect d'un grattoir, je ne voudrais attacher, par prudence, trop d'importance, jusqu'à ce qu'un plus grand nombre, plus nettement caractérisés, m'ait démontré un vrai travail de l'homme et non l'œuvre accidentelle de la nature.

Avec cela de nombreux fragments de poteries, toujours identiques, préromaines, et quelques tessons romains. Mais il faut noter que ce camp, d'un abord facile et depuis longtemps connu, a été certainement un des plus visités et que seules de grandes fouilles pourront donner du neuf; mais il y a apparence qu'elles seraient profitables, en raison de l'importance de la population qui dut exister jadis sur ce point.

Enceinte à gros blocs de Collet Assout.

Désignation. Emplacement. — Le camp de *Collet Assout* dit *Casteou Vassou*, commune de Saint-Vallier-de-Thiery, s'élève sur la propriété de M. Octave Roubaud, parfumeur à Grasse, au sud-ouest du village, au sommet d'une petite colline, entre la route de grande communication n° 5 menant à Saint-Cézaire et la *Carreira* (piste enclose de murs pour les migrations de transhumance des troupeaux), appelée *Grand Passage* ou *Pas d'Average*.

Étymologie. — Cadastralement dénommé Collet Assout et couramment prononcé Casteou Vassou, ce nom va fournir un exemple de l'importance que peut avoir, en l'absence de toute indication sur la langue des habitants primitifs, l'étude étymologique des désignations locales qui ont traduit les noms disparus. Casteou Vassou, disait Sénequier (1), c'est Casteou Bassou : mais, fait remarquer M. Guébard (2), si le *collet* est en effet à 20 mètres en contre-bas du village, le camp domine encore toute la plaine au sud. D'ailleurs l'accent placé encore actuellement sur la dernière syllabe, ainsi qu'a voulu l'attester, par l'adjonction inutile d'un *t*, le rédacteur français du cadastre, exclut une étymologie qui exigerait l'accent sur la pénultième. Enfin le V lui-même qui remplacerait un B, semble bien n'être qu'une redondance, introduite par Sénequier, de la désinence *ou*. Il est facile, au contraire, de trouver là une confirmation de deux autres étymologies, dues à Sénequier lui-même, qui jettent un jour inattendu sur le mode d'intercommunication des anciens occupants. Deux autres camps se trouvent en effet alignés au sud, en avant de celui-ci : celui de *Castel Abraham* (à *bram*, a fait justement remarquer P. Sénequier, c'est-à-dire à *cris*) et de l'*Audido*, au loin. Pourquoi *Casteou Assout* ne serait-il pas le *Casteou à soun* (*suona*, appeler), le poste d'appel de ce système de télé-correspondance antique, dont *Castel à bram* était le poste de transmission et l'*Audido*, le poste de réception ? Il est indubitable qu'une telle rencontre de noms ne peut être

(1) SÉNEQUIER : *Les anciens camps retranchés des environs de Grasse*, loco citato (p. 41, brochure).

(2) GUÉBARD : *Esquisse géologique de la commune de Mons (Var)*, p. 98, renvoi 4, et p. 318 du *Bulletin de la Société d'Études scientifiques et archéologiques*. Draguignan, t. XX, 1894-1895.

fortuite et établit nettement que, sans exclusion de signaux optiques, les constructeurs de ces postes fortifiés, non plus que les occupants postérieurs, ne dédaignèrent point les transmissions phonétiques ou acoustiques, au buccin, peut-être, comme de nos jours, là où elles pouvaient servir.

Altitude. — Au point marqué sur le plan (mur ouest), l'altitude est de 699 mètres.

Moyens d'abord. — On s'y rend de Saint-Vallier par la route de Saint-Cézaire qu'on quitte après un kilomètre de descente, non loin de la borne 20, pour monter à travers bois au sommet que couronne l'enceinte.

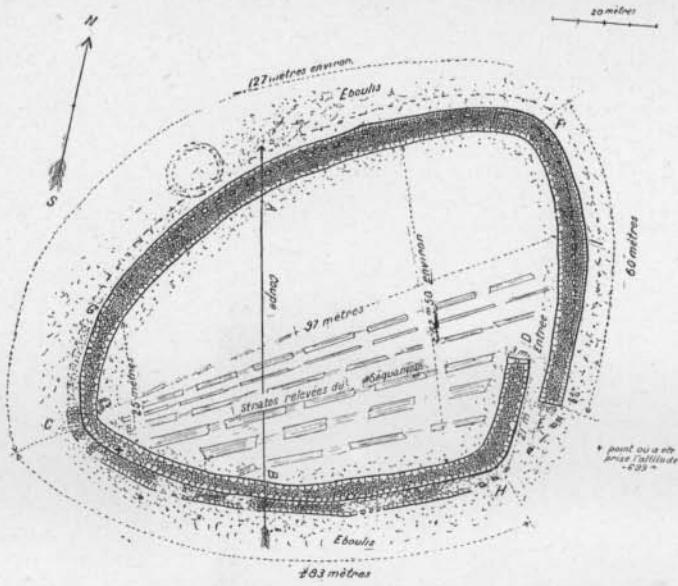
Aspect extérieur. — On ne voit le camp qu'autant qu'on y est arrivé, et encore pas dans tout son ensemble, car le bois de chênes blancs, lorsqu'il n'est pas frais coupé, empêche toute vue étendue.

Forme. Nature du terrain. — Les murs dessinant un ovale assez régulier, rétréci à l'ouest, reposent directement sur des strates séquaniennes qui ont fourni tous les matériaux. Comme les bancs sont relevés presque verticalement au sud en plongeant vers le nord, l'enceinte, qui en suit le mouvement, a sa partie sud surélevée (*fig. 6*, coupe AB). Simple à première vue, elle révèle par un examen attentif une particularité qui est commune à un certain nombre d'autres camps, mais pas toujours très apparente : à savoir la consolidation du mur principal par un second immédiatement juxtaposé au dehors. Cela ne s'observe nettement qu'au sud, à l'est et à l'ouest. Mais si l'on examine très minutieusement la face supérieure, de E à C du plan, en passant par I, F, G et notamment au point I, on finit par découvrir aussi, en dehors des 3^m,50 à 4 mètres d'épaisseur du mur principal, comme une deuxième muraille accolée au parement extérieur, sous la masse des éboulis. Il faut d'ailleurs remarquer qu'en raison du peu d'élévation relative de cette colline, à pente presque douce du côté nord, et dans son ensemble moins garantie des attaques que les camps d'accès plus difficile ou à enceintes multiples, un seul mur d'épaisseur ordinaire n'eût pas suffi : un renforcement était nécessaire, et il est probable qu'au nord comme à l'est, de gros déblaiements en fourniraient la preuve, même là où elle ne s'aperçoit pas.

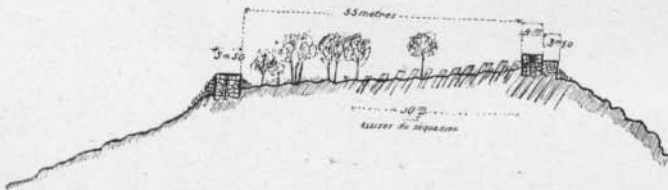
Description des murs. — L'enceinte intérieure est la plus complète et la mieux conservée. Elle mesure 3 à 4 mètres et jusqu'à 4^m,10 d'épaisseur (*fig. 7*). De C en D, on trouve, sur parements extérieurs, une longueur de 104 mètres environ. En H, c'est-à-dire à 83 mètres, la muraille tourne au nord, puis s'arrête à 21 mètres en faisant rentrée vers l'intérieur, pour former le premier montant de la porte. A cette extrémité, en D, elle mesure 3 mètres seulement de diamètre, mais est formée de blocs énormes dont les deux principaux m'ont donné, l'un tourné vers l'intérieur du camp : longueur, 1^m,65 ; largeur, 1^m,50 ; hauteur, 75 centimètres : l'autre, vers l'entrée : longueur, 1^m,60 ; largeur, 1 mètre ; hauteur, 35 centimètres. Le deuxième montant est formé par l'autre extrémité de l'enceinte venant du nord. Le couloir a 7 mètres de longueur. La largeur en est de 2^m,70 à l'ouverture extérieure, s'élargissant à 3^m,70 au débouché intérieur.

Sur une longueur de 487 mètres environ, s'étend la deuxième partie de l'enceinte (E à C). De E à F elle a 60 mètres ; là elle tourne en suivant la

Camp retranché de Collet-Assout dit « Castéou-Vassou »
près Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes).



PLAN



COUPE

Plan et coupe suivant AB.

FIG. 6.

Camp retranché de Collet-Assout dit « Castéou-Vassou »
près Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes).



Cliché Paul Goby.

FIG. 7.

Castéou Assout : mur du Sud.

colline jusqu'en C, pour fermer l'ovale. De tout le camp, c'est en G que se trouve la partie de mur la mieux conservée comme hauteur et régularité d'assises. Parmi les blocs, l'un mesure : longueur 4^m, 75; largeur, 86 centimètres; hauteur, 36 centimètres. Un autre : longueur, 4^m, 50; largeur, 33 centimètres; hauteur, 80 centimètres.

La hauteur de paroi visible est de 4^m, 50, et le serait davantage sans les éboulis qui couvrent sa base. En ce même point, la mesure de la largeur du double mur m'a donné ensemble 4^m, 40.

Muraille juxtaposée. — Ces sortes de murailles doivent toujours être recherchées. M. Flouest les avait déjà indiquées pour l'enceinte de Nages, et M. de Saint-Venant, dans sa méthode scrupuleuse de descriptions, ne pouvait manquer d'en signaler l'importance. Aussi devons-nous nous attacher à la question et la faire ressortir toutes les fois qu'elle se présente. Nous en avons parlé plus haut. Nous avons fait figurer sur le plan le parement visible des pierres, se dessinant extérieurement à la surface du mur et qui paraît la délimiter. Nous devons ajouter les mesures qu'elle nous a données.

À l'ouest cette muraille très apparente donne une épaisseur de 3 mètres. Celle-ci varie, de la partie sud, de 2^m, 50 à 3 mètres et même 3^m, 50, au point B. Au point I, où malgré son élévation à *niveau* de l'enceinte intérieure (ce qui n'existe pas au sud), on la distingue nettement, on peut mesurer 2^m, 50 pour la partie juxtaposée aux 4 mètres de largeur du mur principal intérieur; en tout, 6^m, 50 de large. La hauteur est de 4^m, 50 à l'ouest et de 4^m, 50 à 4^m, 40, et même moins, sur les parements sud.

Fossés. — Il n'en existe pas de visibles; d'ailleurs la nature du terrain les aurait rendus difficiles à creuser et moins utiles qu'ailleurs.

Intérieur du camp. — En pente douce du sud au nord; hérissé de strates séquaniennes jusqu'à 30 mètres au sud, puis plus plat jusqu'à la muraille nord, elle-même un peu surélevée de niveau. Actuellement (juillet 1904), cette partie est couverte de futaies qui rendent le mesurage assez difficile.

De C en I le grand diamètre de l'ellipse a donné 97 mètres, le petit 62 mètres environ, mesures prises à partir des parements intérieurs des murs.

Sources. — Aucune source à noter dans les environs immédiats, mais un puits tout près, à la bergerie de Crameou.

À quelques cents mètres, le lit, généralement à sec, de la Combe. Mais à 1 kilomètre au nord-est, les importantes sources du village.

Monuments préhistoriques. — 1^o Au sud-ouest, au-dessous du camp, à l'entrée de la bande de terrain dite : « Grand Passage », à 80 mètres environ de la route de Saint-Cézaire, M. Bottin (1) a fouillé un tumulus, désigné par lui sous le n^o 8, dans lequel il trouva six squelettes et quelques fragments de vases. L'emplacement en est difficile à retrouver, car il ne fait presque aucune saillie à la surface du sol;

2^o Plus loin, à l'ouest, une autre sépulture a été fouillée par M. Bottin (2) au quartier de Peirachier (parcelle 201 du cadastre, Claux-de-Fabre);

(1) BOTTIN : *Mémoire sur dix tombes de l'époque préhistorique à Saint-Vallier.* (Ann. de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 1886, 2 pl., 30 p.).

(2) BOTTIN : *Découverte et fouille de neuf tombes aux environs de Saint-Vallier (A.-M.).* (Ann. de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, t. XVI, 1899.)

3° Enfin, plus loin encore, à l'un des coudes de la route de Saint-Cézaire, quartier du Dégoutay, la grotte Lombard, simple abri sous roche, a fourni en grande abondance des ossements humains et d'animaux, des poteries, etc. (1).

Intercommunications. — De Collet Assout on distingue l'emplacement des camps suivants :

1° Au sud-est : Castel Abraham ;

2° L'Audido ;

3° Au nord : la Tourré avec sa triple enceinte ;

4° Non loin de là, sur la même crête, la station du Pas de la Faye, ayant fourni de nombreux fragments de poteries, semblables à celles si caractéristiques des camps ;

5° Plus bas, le camp Carbonel ;

6° Enfin, l'emplacement du camp du Mortier, tout près du col de Ferrier. La vue se développe aussi sur les montagnes de l'ouest, parmi lesquelles Lachen, la plus haute du département du Var, mais sans poste préhistorique.

Objets recueillis. — Jusqu'à ce jour rien de remarquable. J'ai recueilli moi-même un certain nombre de poteries préromaines et deux fragments de meules ; un en gneiss, l'autre en porphyre rouge de l'Esterel mais sans grande importance.

Bibliographie. — P. Sénequier (2) est le premier à avoir parlé de Casteou Assout, dont il fit une brève description, en indiquant la double muraille à l'est, au midi et à l'ouest, mais sans paraître y attacher d'importance. Plus tard, ce camp fut encore cité par MM. Bottin (3), Castanier (4) et Camau (5). M. Émile Rivière l'avait également visité.

(1) BOTTIN : *Fouilles à la grotte Lombard.* (Société des Lettres, Sciences et Arts, 1884).

(2) SÉNEQUIER : *Les anciens camps retranchés des environs de Grasse.* (Extr. du Bull. de la Société des L., S. et Arts des Alpes Maritimes, t. IV), p. 41 de la mise en brochure. Imp. Crosnier, Grasse, 1878.

(3) *Loco citato.*

(4) CASTANIER : *La Provence préhistorique et protohistorique.*

(5) CAMAU (E.) : *Celtes et Ligures en Provence*, 1900. Typogr. Chamérot et Renouard, Paris.



Extrait de la Carte des Alpes au 320.000°
publié par le Service Géographique de l'Armée.

Imp. des Beaux-Arts, 36, r. de Seine.

M. A. GUÉBHARD.

ENCEINTES PRÉHISTORIQUES DANS LES PRÉALPES MARITIMES